



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2006-0015
7 septembre 2006

Rapport d'activité de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous

Vous trouverez ci-joint, en vue de la réunion du Comité du développement prévue pour le 18 septembre 2006, un document intitulé « Rapport d'activité de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous », établi par les services de la Banque mondiale.

* * *

**Rapport d'activité
de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée
du programme Éducation pour tous**

7 septembre 2006

Vous trouverez-ci-joint, en vue de la réunion de septembre 2006 du Comité du développement un document intitulé « Rapport d'activité de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous », préparé par les services de la Banque mondiale.

Rapport d'activité de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous

Tables des matières

Sigles et abréviations	iii
Résumé analytique	iv
Questions soumises à l'attention du Comité du développement	vi
I. Contexte.....	1
<i>Qu'est-ce que le programme Éducation pour tous ?</i>	1
<i>Qu'est-ce que l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous ?</i> ..	1
<i>Pourquoi l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous ?</i>	3
<i>Participation des pays à l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous</i>	5
II. Progrès accomplis dans le domaine des politiques et des interventions des pays et des donateurs	6
<i>L'harmonisation des bailleurs de fonds, une mesure salutaire</i>	7
<i>L'amplification de l'Initiative s'est accompagnée d'une réorientation des politiques nationales</i>	8
III. Résultats en matière d'éducation obtenus dans le cadre de l'Initiative	9
<i>Progrès accomplis sur le plan des résultats en matière d'éducation</i>	10
<i>Progrès de la prestation des services</i>	12
<i>Progrès de la mobilisation des ressources intérieures</i>	13
IV. Financement des bailleurs de fonds.....	14
<i>L'Initiative sert de catalyseur et non de mécanisme de financement</i>	14
<i>L'aide en faveur de l'éducation s'accroît, mais davantage de ressources seront nécessaires</i>	15
<i>Besoins globaux de financement</i>	16
<i>Le Fonds catalytique de l'Initiative et le Fonds de développement des programmes d'éducation</i> ..	18
V. Défis à venir	18
VI. Questions soumises à l'attention du Comité.....	20
Liste des bases de référence.....	44
Références.....	45

Encadrés

Encadré 1 : Organisation de l'Initiative	2
Encadré 2 : Importantes réalisations en matière d'harmonisation des bailleurs de fonds	8
Encadré 3 : Harmonisation des bailleurs de fonds au Mozambique.....	8
Encadré 4 : Le financement de l'Initiative en bref	15

Figures

Figure 1 : Engagements et décaissements, au profit des pays à faible revenu, de l'APD en faveur de l'enseignement de base (en USD milliards de 2003)	16
Figure A4. 1 : Montants promis et versés au Fonds catalytique (USD millions), 2004–2008	33

Figure A4. 2 : Engagements et décaissements du Fonds catalytique au fil du temps (USD millions).....	33
---	----

Tableaux

Tableau 1. Cadre des résultats : Principales bases de référence indicatives pour la performance en matière d'enseignement primaire ^a	3
Tableau 2 : Pays participant actuellement ou potentiellement à l'Initiative, jusqu'en 2007	6
Tableau 3 : Bases de référence et amélioration des résultats des pays participant à l'Initiative, 2000–2004 ^a	10
Tableau 4 : Bases de référence et progrès réalisés au niveau de la prestation des services dans les pays participant à l'Initiative, 2000–2004 ^a	13
Tableau 5 : Bases de référence et progrès réalisés au niveau de la mobilisation des ressources dans les pays participant à l'Initiative, 2000–2004 ^a	14

Annexes

Annexe 1 : Notes relatives aux tableaux.....	21
Annexe 2 : Renseignements sur les pays participant actuellement ou potentiellement à l'Initiative	23
Annexe 3 : Processus et critères adoptés par l'Initiative pour évaluer les plans d'éducation des pays	30
Annexe 4 : Renseignements sur les fonds de fiducie.....	33
Annexe 5 : Renseignements sur les prévisions de l'APD.....	40
Annexe 6 : Glossaire des termes.....	42
Annexe 7 : Cadre indicatif de l'Initiative	44

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APD	Aide publique au développement
BafD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BIaD	Banque interaméricaine de développement
BIsD	Banque islamique de développement
CAD	Comité d'aide au développement
CE	Commission européenne
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EPIN	Évaluation de la politique et des institutions nationales
EPT	(programme) Éducation pour tous
FDPE	Fonds de développement des programmes d'éducation
ODM	Objectif de développement pour le Millénaire
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PAM	Programme alimentaire mondial
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RNB	Revenu national brut
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. L'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (EPT) a été lancée à la fin de 2002 pour donner une impulsion aux réformes nationales, améliorer l'efficacité des dépenses consacrées à l'éducation et encourager les bailleurs de fonds à appuyer les réformes visant à atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM) concernant l'éducation. L'Initiative a été conçue pour faire en sorte que les pays ayant de saines politiques éducatives et des plans d'éducation approuvés bénéficient d'un financement suffisant et prévisible de la part des donateurs. La Banque mondiale est l'un des 30 partenaires de l'Initiative, et cette dernière constitue un volet du large programme d'action de la Banque mondiale en faveur de l'éducation. Le présent rapport d'activité de l'Initiative se veut une réponse à la demande formulée par le Comité du développement dans son communiqué d'avril 2006.

2. L'Initiative vise à accroître, dans les pays les plus pauvres, l'ampleur et la qualité des services éducatifs destinés aux 100 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés et aux 600 millions d'enfants mal desservis qui, bien que fréquentant un établissement scolaire, souffrent d'une insuffisance de manuels, de matériel didactique et n'ont pas accès à un enseignement de qualité satisfaisante. Pour ce faire, l'Initiative s'emploie à :

- aider les pays à assurer l'enseignement primaire à tous leurs enfants déscolarisés ;
- veiller à ce que tous les enfants achèvent le cycle primaire ;
- aider les pays à combler des lacunes considérables dans le domaine des politiques, des capacités, des données et du financement ;
- encourager les pays à utiliser les ressources de façon efficiente et efficace.

3. En moins de quatre ans, l'Initiative a mis en place une architecture permettant non seulement de mobiliser des fonds et d'élargir l'accès à l'éducation, mais aussi de changer le mode de collaboration entre pays et donateurs, de s'attaquer au problème de la qualité et d'élaborer une approche des investissements dans l'éducation qui est axée sur les résultats.

4. L'Initiative établit entre les pays en développement et les parties prenantes un pacte reposant sur :

- un seul plan sectoriel crédible d'éducation pour la réalisation des résultats convenus en matière d'enseignement, qui figure dans un DSRP dûment adopté, et approuvé par les parties prenantes, notamment les donateurs locaux au nom de la grande communauté des bailleurs de fonds ;
- un ensemble commun de bases de référence mesurables et permettant de suivre les progrès ;
- l'engagement des donateurs à harmoniser leur financement ainsi que leurs activités de mise en œuvre et de suivi ; et
- l'engagement des donateurs à financer de façon prévisible et à long terme le plan sectoriel convenu, et l'engagement du pays à appuyer la mise en œuvre sur le plan financier et des politiques.

5. Vingt-deux pays ont approuvé des plans d'éducation et 12 autres devraient le faire d'ici la fin de 2006. Vingt-sept autres pays ont clairement manifesté leur intérêt à se joindre à l'Initiative, ce qui porterait à 59 le nombre total des pays participants. Les chiffres ne tiennent pas compte des effets d'entraînement de l'Initiative sur le comportement des pouvoirs publics et des donateurs qui sont amenés à œuvrer en faveur de l'adoption de plans uniques d'éducation et de l'harmonisation des bailleurs de fonds.

6. Les donateurs alignent leur financement en cours sur les plans approuvés des pays, ils mettent en commun les ressources destinées à financer l'éducation au niveau national, ils adoptent des mécanismes uniques de présentation de rapports pour réduire les coûts de transaction, et ils accroissent leurs dépenses consacrées à l'éducation. L'amélioration de l'harmonisation des bailleurs de fonds au niveau national a débouché sur un meilleur alignement des dépenses, une plus grande efficacité, un meilleur dialogue et une confiance accrue, et des risques réduits. Le bilan des résultats quantitatifs, de la prestation des services et de la mobilisation des ressources montre que des progrès nets ont été accomplis dans ces domaines. L'Initiative a aidé quelques-uns des pays ayant les plus faibles niveaux de scolarisation à améliorer leurs effectifs dans les écoles primaires, contribué à améliorer considérablement le taux de scolarisation chez les filles, et accru les dépenses consacrées aux livres, aux fournitures et à l'entretien. Les réformes des politiques telles que celles de l'établissement des priorités en matière de dépenses liées aux facteurs parapédagogiques, et de la promotion de la gestion des fonds assurée par les établissements ont accompagné l'élaboration et l'exécution des plans d'éducation et l'accroissement des dépenses.

7. Les ressources servant à financer l'Initiative proviennent de donateurs bilatéraux et multilatéraux établis, de banques multilatérales de développement, et de modestes subventions visant à assurer à court terme un niveau suffisant de financement et de renforcement des capacités. En ce qui concerne les 20 pays nouvellement approuvés, les besoins de financement au titre de l'Initiative se chiffrent à environ 1,1 milliard de dollars par an. Ce montant devrait passer à 7 milliards de dollars approximativement par an, une fois que les 39 autres pays — y compris les plus grands d'entre eux — se joindront à l'Initiative, qu'un nombre suffisant d'enseignants seront recrutés, que la qualité sera améliorée et qu'on aura fait entrer dans le système éducatif les enfants les moins accessibles.

8. L'Initiative est confrontée à plusieurs défis en perspective. Premièrement, il y a le déficit au niveau des financements prévisibles et suffisants à long terme. L'absence d'engagement à long terme signifie que les déficits de financement demeurent, malgré la promesse selon laquelle tous les plans viables bénéficieraient d'un financement. Partout où les donateurs n'ont pas honoré leurs engagements, les déficits de financement ont freiné les progrès et miné la crédibilité des réformes nationales. Deuxièmement, une expansion rapide et à brève échéance du système éducatif peut avoir pour effet la médiocrité de la qualité de l'éducation et la négligence des résultats d'apprentissage, aussi est-il nécessaire d'identifier les mécanismes permettant d'aider les pays à mesurer l'apprentissage et à améliorer les résultats d'apprentissage. Enfin, il convient d'adopter une stratégie d'intégration des grands pays ayant souvent un régime fédéral et un nombre très élevé d'enfants déscolarisés.

QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DU COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

1. L'Initiative a démontré qu'une expansion rapide du système éducatif est possible et que des résultats peuvent être obtenus même dans des circonstances très difficiles. **Les ministres conviennent-ils que les principaux défis actuels à relever consistent à assurer un financement prévisible et suffisant à long terme ? Dans quelle mesure l'Initiative peut-elle mieux contribuer à faire en sorte que les engagements des donateurs se traduisent en un financement prévisible et suffisant au niveau des pays ?**

2. L'apprentissage, principal objectif de l'éducation, exige de l'école qu'elle assure un enseignement de base de qualité. Dans nombre de pays en développement, l'éducation est en butte à l'absentéisme des enseignants ou à leur manque de qualification ; les ouvrages scolaires sont limités et les infrastructures insuffisantes. Si l'Initiative s'intéresse principalement à faciliter la scolarisation de tous les enfants déscolarisés des pays les plus démunis, elle met toutefois l'accent sur l'utilisation de facteurs de qualité et sur l'établissement d'un équilibre entre l'ensemble des facteurs, afin de s'assurer que tous les élèves reçoivent les notions de base qui sont nécessaires à un apprentissage efficace. Des résultats d'apprentissage de qualité sont certes de la plus grande importance, mais il faut des investissements à long terme et beaucoup de temps pour les réaliser ou pour que les mesures en rendent compte. **Comment l'Initiative doit-elle s'y prendre pour concilier et jalonner l'élargissement de l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement et la mesure des résultats d'apprentissage, dans un contexte de pénurie de capacités et de ressources ?**

3. À ce jour, l'Initiative n'a pas satisfait les besoins des plus grands pays ayant le plus grand nombre d'enfants déscolarisés, et qui sont dans certains cas des États fragiles. **Une Initiative élargie doit-elle s'occuper des grands pays (souvent des États fédéraux) ? L'Initiative doit-elle s'appuyer au niveau infranational sur les plans d'éducation étatiques ? La fusion des financements sous forme de dons de la Banque et des bailleurs de fonds fournit-elle un moyen d'atteindre les grands pays et d'accroître la concessionnalité des investissements dans l'éducation ?**

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'INITIATIVE POUR LA MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU PROGRAMME ÉDUCATION POUR TOUS

I. CONTEXTE

1. L'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous a été lancée en 2002 pour résoudre les défis que les pays en développement doivent relever pour réaliser rapidement l'enseignement primaire universel. Le présent rapport vise à fournir une première évaluation des progrès accomplis par l'Initiative. **En moins de quatre ans, 20 pays se sont joints à l'Initiative, des progrès ont été réalisés sur le plan du financement des bailleurs de fonds, les engagements pris par les pays en développement ont été accrus, et les donateurs ont adopté une nouvelle méthode de collaboration.** La performance est mesurée en évaluant les progrès par rapport aux bases de référence indicatives qui forment le fondement de l'accord relatif à l'Initiative signé par chaque pays. La réforme des politiques et l'harmonisation des donateurs fournissent une base complémentaire pour l'évaluation des progrès.

2. Le présent rapport d'activité a été élaboré par les services de la Banque mondiale en réponse à une requête formulée par le Comité du développement dans son communiqué (paragraphe 4)¹ du 23 avril 2006. Les renseignements du rapport ont été recueillis dans le cadre d'examen intermédiaires de programmes nationaux, d'entrevues, de l'analyse de données accessibles au grand public, et du suivi de l'évolution récente de l'Initiative.

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME ÉDUCATION POUR TOUS ?

3. **Le programme Éducation pour tous (EPT)** est un mouvement mondial animé par l'UNESCO avec l'appui de la communauté internationale, qui a à cœur d'aider les pays en développement à assurer un enseignement de qualité à tous les niveaux, notamment l'éducation préscolaire, l'alphabétisation et l'apprentissage chez les adultes. Les ODM ayant trait à l'éducation se concentrent sur deux objectifs du programme EPT : **assurer l'éducation primaire pour tous d'ici à 2015** (ODM 3) et **éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux de l'enseignement au plus tard en 2015** (ODM 4).

QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE POUR LA MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU PROGRAMME ÉDUCATION POUR TOUS ?

4. **L'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme EPT a été lancée en 2002 par les principaux donateurs bilatéraux, la Banque mondiale, l'UNESCO et d'autres organismes des Nations Unies afin d'accélérer les efforts déployés par les pays les plus démunis du monde pour atteindre l'objectif d'éducation primaire pour tous.** Il a été le premier programme à mettre en œuvre le consensus de Monterrey, en vertu duquel les pays qui adoptent de bonnes politiques bénéficieraient d'une aide extérieure supplémentaire. L'Initiative a été conçue pour aider à combler les lacunes que présentent les pays en développement aux niveaux des politiques, du financement, des données et des capacités. En promettant de combler ces lacunes, les donateurs se sont engagés à appuyer certains des pays les plus éloignés de l'objectif d'éducation primaire pour tous.

¹ Les rapports antérieurs élaborés à l'intention du Comité du développement et portant sur le programme Éducation pour tous et l'Initiative pour sa mise en œuvre accélérée ont été présentés en 2002, 2003 et 2004.

5. L'Initiative vise à accroître, dans les pays les plus pauvres, l'ampleur et la qualité des services éducatifs destinés aux 100 millions d'enfants qui ne sont pas scolarisés et aux 600 millions d'enfants mal desservis qui, bien que fréquentant un établissement scolaire, souffrent d'une insuffisance de manuels, de matériel didactique et n'ont pas accès à un enseignement de qualité satisfaisante. Pour ce faire, l'Initiative s'emploie à :

- aider les pays à assurer l'éducation primaire pour tous leurs enfants déscolarisés ;
- veiller à ce que tous les enfants achèvent le cycle primaire ;
- aider les pays à combler des lacunes considérables dans le domaine des politiques, des capacités, des données et du financement ;
- encourager les pays à utiliser les ressources de façon efficiente et efficace.

6. L'Initiative se distingue des autres programmes normaux de la Banque (encadré 1) par son organisation et sa supervision, lesquelles favorisent l'harmonisation des bailleurs de fonds au niveau mondial et national.

Encadré 1. Organisation de l'Initiative

L'Initiative est un partenariat mondial appuyé par plus de 30 donateurs bilatéraux et organismes internationaux, dont la Banque mondiale. Les membres du *Partenariat de l'Initiative*, c'est-à-dire toutes les entités participantes, se réunissent une fois par an pour adopter des orientations stratégiques et en matière de politique, ainsi que pour suivre la mise en œuvre de l'Initiative. Un modeste *secrétariat* abrité par la Banque mondiale se charge de superviser l'exécution quotidienne de l'Initiative et d'établir des liens opérationnels avec les autres programmes des donateurs dans les pays partenaires. Au niveau national, les premiers interlocuteurs des pouvoirs publics sont les représentants locaux des organismes donateurs et des organisations internationales qui appuient le pays en question, un organisme de coordination étant élu parmi ces représentants pour guider le dialogue. La prochaine réunion de l'ensemble des membres du *Partenariat de l'Initiative* se tiendra au Caire (Égypte) en novembre, et les conclusions et recommandations du présent rapport seront examinées à cette occasion.

7. L'Initiative est conçue pour venir en aide à tout pays à faible revenu qui fait preuve d'un engagement sincère à accélérer les progrès en matière d'enseignement primaire universel.

L'Initiative repose sur quatre piliers :

- L'élaboration d'un **seul plan pluriannuel d'éducation impulsé par le gouvernement**, qui figure dans un DSRP dûment adopté, et approuvé par les parties prenantes — notamment les donateurs locaux —, tous les partenaires convenant de s'en tenir au plan national².
- **Des résultats mesurables** qui permettent de suivre les progrès accomplis par rapport à un ensemble de bases de référence indicatives pour les résultats, la prestation des services et le financement, et qui sont ajustées en fonction du contexte et des priorités du pays (voir tableau 1).
- L'engagement des donateurs à se conformer aux paramètres des plans nationaux et à harmoniser leurs activités de financement, de mise en œuvre et de suivi afin de réduire les coûts de transaction des pays et de centrer le financement sur les priorités nationales.

² Le processus et les critères d'approbation des plans nationaux figurent en annexe 3.

- L'accroissement et la prévisibilité du financement des donateurs pour satisfaire les besoins du plan de chaque pays, en combinaison avec des engagements financiers manifestes de la part les pays dont la participation à l'Initiative a été approuvée.

8. L'Initiative donne aux bailleurs de fonds l'assurance que leurs investissements seront utilisés judicieusement et ciblés sur des priorités convenues et définies par le pays dans le secteur éducatif. La mesure des résultats des investissements et le suivi des progrès au fil du temps reposent sur des bases de référence indicatives (voir tableau 1) clairement définies³.

POURQUOI L'INITIATIVE POUR LA MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU PROGRAMME ÉDUCATION POUR TOUS ?

9. Dans les pays à plus faible revenu, 100 millions d'enfants ne vont toujours pas l'école et nombre de ceux qui y vont reçoivent un enseignement de piètre qualité. Dans certains pays, moins du tiers des enfants d'âge primaire fréquentent un établissement scolaire. Afin d'atteindre les objectifs relatifs à l'éducation primaire, il convient de prendre des mesures urgentes pour aider les pays qui sont déterminés à obtenir des résultats. L'Initiative est conçue pour œuvrer, à l'échelon national, à amener les pouvoirs publics et les bailleurs de fonds à se réunir autour d'une table et à s'entendre sur des priorités et des orientations communes en matière d'expansion du système éducatif. Elle se concentre sur les défis et les besoins en ressources qui sont propres à chaque pays, car les problèmes ne résident pas uniquement dans les déficits de financement.

Tableau 1. Cadre des résultats : Principales bases de référence indicatives pour la performance en matière d'enseignement primaire^a

	Échantillon de 55 pays à faible revenu (2000)		Bases de référence indicatives de 2015
	Fourchette	Moyenne des pays ayant les plus forts taux d'achèvement	
<i>Mesures des résultats (%)</i>			
Taux d'achèvement du primaire, filles	13-103	74	100
Taux d'achèvement du primaire, garçons	20-102	79	100
Taux brut d'inscription, filles	35-184	116	100
Taux brut d'inscription, garçons	49-178	122	100
<i>Indicateurs de prestation des services</i>			
Salaire moyen des enseignants (comme multiple du PIB par habitant)	0,6-9,6	3,3	3,5
Ratio élève-enseignant	13 : 1-79 : 1	39 : 1	40 : 1
Part du salaire du personnel non enseignant dans les dépenses courantes (%)	0,1-45,0	26	33
Redoublement (%)	0-36	9,5	10 ou moins
<i>Mobilisation des ressources intérieures</i>			
Recettes publiques en pourcentage du PIB	8-56	21	14-18
Dépenses consacrées à l'éducation en pourcentage du budget ordinaire	3-33	18	20
Dépenses consacrées à l'enseignement primaire en pourcentage des dépenses courantes du secteur de l'éducation ^b	26-66	48	42-64

Source : Bruns et al. 2002 et EdStats.

Note : Les taux d'achèvement du primaire peuvent dépasser 100 % dans les pays ayant un nombre excessif d'élèves trop âgés qui finissent ce cycle ou des estimations démographiques peu fiables. Ces indicateurs ont été adoptés lors du lancement de l'Initiative ; par la suite, des mesures permettant de bien rendre compte des résultats d'apprentissage ont été envisagées.

^a. L'évaluation de l'impact se concentre sur un ensemble d'indicateurs provenant du cadre indicatif de l'Initiative pour mesurer les progrès. La liste complète des indicateurs de l'Initiative figure en annexe 7.

^b. Ces bases de référence sont établies proportionnellement à la durée définie à l'échelon national du cycle primaire, soit 42 % si le cycle est de cinq ans, 50 % s'il est de six ans, 58 % s'il est de sept ans et 64 % s'il est de huit ans.

³ Se référer à l'annexe 6 pour un glossaire des termes utilisés dans le tableau 1.

10. L'Initiative s'attaque à un ensemble clé d'obstacles reconnus comme entravant une expansion efficace du système éducatif et qui se retrouvent sous une forme quelconque dans la plupart des pays accusant du retard en matière de scolarisation :

- faible taux de rétention scolaire et d'achèvement du cycle primaire
- mauvaises politiques et données de piètre qualité
- capacités limitées dans le secteur public
- manque de facteurs de qualité : enseignants formés, livres et fournitures
- coûts élevés des infrastructures
- fragmentation des donateurs et volatilité du financement

11. Il s'ensuit que l'Initiative vise principalement à :

- scolariser les enfants
- renforcer les politiques, les données, le suivi et l'évaluation
- renforcer la capacité d'améliorer la performance
- fournir les éléments de base d'une éducation de qualité : enseignants formés, livres et fournitures
- bâtir une infrastructure scolaire abordable
- établir une plate-forme d'harmonisation et d'alignement des donateurs
- assurer un financement fiable.

12. L'Initiative est essentiellement un partenariat de pays en développement et de donateurs qui repose sur un engagement mutuel et des indicateurs vérifiables. L'Initiative s'emploie à :

- Identifier les pays dont les taux d'achèvement du primaire sont faibles et les pays où les politiques d'éducation sont bonnes, mais qui ne disposent pas de fonds suffisants pour procéder à l'expansion du système éducatif.
- Créer un partenariat de confiance entre les pays et les donateurs, grâce à un cadre convenu qui est basé sur le plan pluriannuel d'un pays et approuvé par les bailleurs de fonds. Ce plan est un accord commun sur les résultats à rechercher. Le processus de l'Initiative atténue le risque d'investissements non planifiés et non coordonnés.
- Fournir une plate-forme d'harmonisation de la communauté locale des bailleurs de fonds et établir un nouveau processus par lequel les donateurs et les partenaires de la société civile locale « approuvent » un plan unique d'éducation et ses besoins de financement. Cet accord entre les pays participants et les donateurs visent à réduire les coûts de transaction, à améliorer la viabilité et la prévisibilité des apports d'aide, et à aligner les ressources des bailleurs de fonds sur les besoins des pays et leur capacité d'exécution.
- Recourir à la mobilisation des ressources intérieures et aux réseaux existants de financement bilatéral et multilatéral pour obtenir l'essentiel de l'aide (voir encadré 3 sur les mécanismes de financement). Ces éléments permettent de satisfaire de façon flexible les besoins et de maîtriser les coûts, car ils permettent d'éviter de créer un nouvel organisme mondial.

13. **L'approbation, par les donateurs, du plan d'éducation d'un pays ne se traduit pas automatiquement par un nouveau financement.** Au contraire, elle encourage les bailleurs de fonds

existants à mieux aligner leurs priorités et leurs financements actuels sur le propre plan du pays et sur les cibles approuvées de l'Initiative. En conséquence, les donateurs sont mieux en mesure de voir l'impact direct de leurs contributions sur l'éducation et d'apprécier l'utilisation plus efficace qui est faite de leurs fonds. En outre, étant donné que le processus d'approbation améliore le dialogue et accroît la confiance entre pays et donateurs, ces derniers courent moins de risques associés au financement de l'enseignement primaire dans les pays en développement. **L'amélioration de l'alignement, de l'efficacité, du dialogue et du niveau de confiance, combinée avec l'atténuation des risques, devrait ouvrir la voie à des financements supplémentaires** dans l'avenir.

PARTICIPATION DES PAYS À L'INITIATIVE POUR LA MISE EN ŒUVRE ACCÉLÉRÉE DU PROGRAMME ÉDUCATION POUR TOUS

- Au départ, sept pays se sont joints à l'Initiative en novembre 2002 avec des plans approuvés.
- En août 2006, un nombre total de 20 pays avaient fait approuver leur plan d'éducation.
- Douze autres pays devraient se joindre à l'Initiative d'ici la fin de 2006.
- Douze autres pays encore doivent se joindre à l'Initiative en 2007.
- En outre, 15 pays ont manifesté de l'intérêt mais n'ont indiqué aucune date ferme à laquelle ils se joindront à l'Initiative.

14. **Le présent rapport examine les progrès accomplis dans les 11 pays qui participent depuis au moins trois ans à l'Initiative**, soit les sept pays qui s'y sont joints au départ et les quatre autres qui l'ont fait en 2003 (voir tableau 2). Ces pays ont réalisé des progrès considérables sur le plan des indicateurs, en ce qui concerne tout particulièrement l'amélioration des taux de scolarisation et d'achèvement, et dans nombre de cas, l'accroissement de leurs investissements dans les principales interventions visant à améliorer la qualité de l'éducation, telles que la formation des enseignants et l'élargissement de l'accès aux livres et aux autres ressources didactiques.

Tableau 2. Pays participant actuellement ou potentiellement à l'Initiative, jusqu'en 2007

Pays ayant adhéré à l'Initiative au départ (fin 2002)	Autres pays participant à l'Initiative au 15 juillet 2006	Pays devant se joindre à l'Initiative en 2006	Pays devant se joindre à l'Initiative en 2007	Pays n'ayant aucune date précise d'adhésion
7	13	12	12	15
Burkina Faso	Djibouti	Albanie	Angola	Bolivie
Guinée	Éthiopie	Bénin	Bangladesh	Rép. centrafricaine
Guyana	Gambie ^a	Bhoutan	Tchad	Congo (RDC)
Honduras	Ghana	Burundi	Congo, République du	Érythrée
Mauritanie	Kenya	Cambodge	Géorgie	Inde
Nicaragua	Lesotho	Cameroun	Guinée-Bissau	Indonésie
Niger	Madagascar	Mali	Haïti	RDP lao
	Moldova	Mongolie	Kiribati	Libéria
	Mozambique ^a	Rwanda	République kirghize	Malawi
	Tadjikistan	Sao Tomé-et-Principe	Îles Salomon	Nigéria
	Timor-Leste	Sénégal	Vanuatu	Pakistan
	Viet Nam ^a	Sierra Leone	Zambie	Sri Lanka
	Yémen,			Tanzanie
	République du ^a			Togo
				Ouganda

Source : Secrétariat de l'Initiative.

^a Ces pays ont été les premiers à se joindre à l'Initiative et dans les analyses présentées dans ce document, ils sont inclus dans le même groupe que celui des sept ayant adhéré à l'Initiative au départ (colonne 1).

15. L'Initiative a démontré qu'il est possible d'accomplir des progrès dans les pays qui font preuve d'engagement envers l'éducation dans leur DSRP et leur plan d'éducation, mais dont les structures de gouvernance ne sont pas optimales. L'expérience récente de l'Initiative, telle que celle réalisée au Kenya et en République du Yémen, porte à croire que les pays qui y participent peuvent exécuter avec succès des programmes efficaces d'éducation en cloisonnant les dépenses d'éducation, en affectant les fonds directement aux établissements scolaires, voire en associant les parents ou les autres parties prenantes à la gestion scolaire, ce qui permet de renforcer la responsabilité à l'échelon local.

16. À mesure que l'Initiative prend de l'ampleur, elle sera confrontée à d'importants problèmes ayant trait aux pays fortement peuplés. Cinq pays, notamment l'Inde, le Nigéria, le Pakistan, le Bangladesh et l'Éthiopie, abritent près de 40 % des enfants déscolarisés du monde⁴. Même si l'Inde a remporté des succès considérables en matière d'inscription des enfants dans des écoles, il faudra satisfaire les besoins de tous ces pays si l'on tient à réaliser l'enseignement primaire universel. Qui plus est, ces pays auront probablement besoin d'importants financements supplémentaires et de nouvelles approches de l'appui extérieur, pour faire en sorte que l'aide soit fournie efficacement à leurs États ou provinces chargées d'assurer l'enseignement primaire.

II. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LE DOMAINE DES POLITIQUES ET DES INTERVENTIONS DES PAYS ET DES DONATEURS

17. Les pays approuvés ont souscrit à la mise au point de plans pour le secteur éducatif et ont collaboré à l'élaboration d'un DSRP. Nombre d'entre eux ont préparé un cadre de dépenses à moyen

⁴ Le Rapport de suivi mondial 2006 du programme EPT de l'UNESCO estime que ces pays comptaient au total 37,9 millions d'enfants déscolarisés en 2002-2003. À l'heure actuelle, l'Éthiopie est le seul pays fortement peuplé à travailler pleinement dans le cadre de l'Initiative.

terme qui tient compte des objectifs de l'Initiative et qui comporte un cadre financier durable, et ils se sont entendus avec les donateurs sur un programme d'aide financière. **L'objectif visé par l'Initiative allant au-delà d'une simple augmentation des financements, la réorientation des politiques à la fois des pays et des donateurs constitue un élément clé de l'accord.** La réforme des politiques couvre la gestion assurée par l'établissement, la formation accélérée des enseignants et la décentralisation de l'éducation, entre autres. Il faut du temps pour améliorer l'harmonisation et l'alignement des bailleurs de fonds, même s'il existe des signes encourageants montrant qu'une fois qu'un groupe central d'organismes donateurs nationaux s'engagent à harmoniser leurs activités, les autres en font de même⁵.

L'HARMONISATION DES BAILLEURS DE FONDS, UNE MESURE SALUTAIRE

18. **L'Initiative fournit un cadre et appuie les efforts déployés par les donateurs pour adopter des approches communes et aligner leur aide sur les plans propres aux pays.** Elle est à l'avant-garde des efforts menés pour harmoniser l'action des donateurs, et elle démontre comment les pays et les bailleurs de fonds peuvent aligner leurs politiques, leurs financements et leurs résultats⁶. Plusieurs pays participant à l'Initiative ont enregistré une augmentation considérable des activités conjointes des donateurs dans le domaine des travaux d'analyse, du financement et de l'exécution des programmes. L'encadré 2 fournit des exemples de l'impact de l'Initiative sur l'harmonisation des bailleurs de fonds.

19. Le fait de réunir les donateurs autour de problèmes et de priorités précis, de façon coordonnée et harmonisée à l'échelon national, a permis d'accroître le niveau d'engagement des bailleurs de fonds envers l'éducation et d'améliorer la mise en œuvre. **Une meilleure coordination des donateurs au niveau national réduit les coûts de transaction et améliore la gestion financière.** Grâce à la mise en commun des ressources financières des donateurs, une série d'activités d'alignement a été lancée, dont notamment la consolidation des conditions de présentation des rapports. À l'heure actuelle, les donateurs de tous les pays admis à participer à l'Initiative ont des examens annuels conjoints. **Huit pays (Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Honduras, Mozambique, Niger, Viet Nam et République du Yémen) ont adopté des mécanismes de mise en commun des fonds qui réduisent le nombre de rapports à soumettre par les pays.**

⁵ D'après le document que publiera bientôt le Conseil des Administrateurs de la Banque sous le titre *Harmonization and Alignment for Greater Aid Effectiveness : an Update on Global Implementation and the Bank's Commitments*.

⁶ Voir *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide : Appropriation, harmonisation, alignement, résultats et responsabilité mutuelle*, 7 mars 2005 (R2005-0058).

Encadré 2. Importantes réalisations en matière d'harmonisation des bailleurs de fonds

- Le Burkina Faso a établi un « Fonds commun général » qui permet à 18 donateurs de travailler ensemble dans le domaine de la planification, du suivi et de l'évaluation pendant la mise en œuvre.
- En Guinée, malgré la lenteur de la mise en route de tous les aspects du programme, des avancées tangibles ont été effectuées sur le plan de la coordination et de l'alignement des donateurs, ce qui jette les bases des progrès à réaliser de concert avec les pouvoirs publics. On met également au point un fonds commun à établir dans le pays en 2007.
- En Mauritanie, l'Initiative a renforcé la consultation et la coordination des bailleurs de fonds, comme le montre l'adoption d'une vision commune, la réalisation d'examens et d'évaluations conjoints, et l'élaboration d'aide-mémoire conjoints.
- Les huit bailleurs de fonds du Nicaragua ont collaboré de façon intense pour harmoniser leurs procédures de gestion financière et de décaissement, afin de réduire les coûts de transaction du gouvernement et de tirer un meilleur parti des ressources des donateurs.

20. L'encadré 3 trace une esquisse de l'expérience du Mozambique en matière d'harmonisation des donateurs, laquelle exige que le pays joue un rôle moteur et que les bailleurs de fonds nouent des partenariats avec le gouvernement.

Encadré 3. Harmonisation des bailleurs de fonds au Mozambique

En tant que pays à faible revenu lourdement tributaire de l'aide des donateurs, le Mozambique a un intérêt majeur dans l'accentuation de l'harmonisation et de l'alignement des politiques, des activités et de la présentation des rapports des bailleurs de fonds. Le DSRP avait fourni un cadre qui a été étendu aux interventions sectorielles, y compris l'Initiative. On a mis en place un protocole d'accord pour le secteur éducatif qui engage le gouvernement et les donateurs participants à suivre un processus de responsabilité mutuelle. En vertu du protocole, les bailleurs de fonds s'engagent à tenir des réunions régulières et officialisées, à nommer un coordinateur du groupe des donateurs sur une base rotative, à procéder à des évaluations annuelles conjointes à la lumière d'indicateurs de performance convenus, à œuvrer en vue d'une programmation conjointe dans l'avenir, et à assurer la coordination des politiques, le tout sous encadrement du gouvernement. Cela a débouché en août 2003 sur la Déclaration conjointe des partenaires collaborant dans le secteur éducatif, protocole adopté à l'intention des partenaires coopérants et basé sur les directives du Comité d'aide au développement et sur les cibles fixées pour l'harmonisation. Les examens annuels de performance sont effectués dans un esprit d'évaluation par les pairs et d'apprentissage, et leurs résultats sont transmis au Secrétariat de l'Initiative afin de contribuer au suivi des progrès au niveau mondial et d'encourager le partage entre pays des enseignements et des bonnes pratiques. Le Mozambique a pris l'initiative de veiller à ce que le processus soit engagé par le pays lui-même, que les politiques d'éducation soient alignées sur un seul ensemble de priorités, que les coûts de transaction soient maintenus à un niveau minimum, et que les parties prenantes soient associées — mais après leur harmonisation — au programme national de développement des opportunités de scolarisation et d'amélioration de la qualité de l'éducation.

L'AMPLIFICATION DE L'INITIATIVE S'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE RÉORIENTATION DES POLITIQUES NATIONALES

21. Certains pays ont pris des décisions difficiles pour résoudre des problèmes chroniques qui ont entravé l'élargissement de l'accès à leur système éducatif et l'amélioration de la qualité de ce dernier :

- Le Nicaragua a restructuré son programme de fourniture de matériel scolaire afin d'assurer la disponibilité des livres et des ressources didactiques pour appuyer l'action du personnel enseignant.
- Au Kenya, l'Initiative décaisse des fonds au profit des comités de gestion scolaire par le biais du système bancaire privé, tout en veillant à ce que ces fonds parviennent aux écoles où ils serviront à l'achat des livres et du matériel didactique. Cette approche contribue à améliorer la qualité de l'éducation ainsi qu'à renforcer la transparence et la responsabilité à l'échelon local, malgré un environnement de gouvernance difficile.
- Au Burkina Faso, les comités de gestion assurée par des établissements ont reçu pour la première fois les moyens de prendre en main l'administration des écoles, notamment la détermination des salaires des enseignants et la conduite du suivi de l'assiduité.
- Au Viet Nam, le transfert de la gestion scolaire aux niveaux décentralisés a favorisé l'appropriation de la supervision des écoles à l'échelon local, et accru le recours aux appels d'offres, ce qui a permis de réduire les coûts et d'écourter de deux tiers les délais de construction.

III. RÉSULTATS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION OBTENUS DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE

22. **La mesure des résultats a été la clé de voûte de l'Initiative, car l'accord entre les donateurs et les pays repose sur des bases de référence indicatives** (voir tableau 1). Les bases de référence retenues sont des indicateurs qui permettent aux pays et aux donateurs de suivre facilement les principaux objectifs de l'Initiative, à savoir :

- aider les pays à inscrire tous les enfants à l'école primaire
- veiller à ce que les enfants achèvent le cycle primaire
- encourager l'utilisation judicieuse des ressources.

23. **Le suivi des progrès accomplis sur le plan de la qualité de l'éducation est également une priorité de l'Initiative.** Le cadre de l'Initiative comprend plusieurs indicateurs permettant de déterminer si, parallèlement à l'élargissement de l'accès à l'éducation, des efforts sont fournis pour améliorer la qualité de la prestation des services éducatifs. Les principaux indicateurs de qualité faisant l'objet d'un suivi à l'heure actuelle sont :

- les ratios élève-enseignant
- les dépenses non salariales consacrées aux manuels et au matériel didactique
- le pourcentage d'enfants qui redoublent une classe.

24. Comme le souligne le récent rapport du Groupe indépendant d'évaluation de la Banque mondiale, il importe que l'Initiative aide les pays à se concentrer sur la qualité de l'apprentissage et qu'elle mesure les résultats d'apprentissage⁷. Si les indicateurs ci-dessus rendent compte des éléments des programmes éducatifs qui contribuent à la qualité de l'éducation, ils ne mesurent pas toutefois les résultats d'apprentissage. Il s'agit là d'un problème majeur auquel doit s'attaquer le partenariat de l'Initiative au fur et à mesure de son évolution. Cela étant, l'évaluation rigoureuse des résultats d'apprentissage est un défi de taille pour bien des pays participant à l'Initiative, compte tenu de leurs

⁷ *From Schooling Access to Learning Outcomes : An Unfinished Agenda*, Groupe indépendant d'évaluation, juin 2006

capacités limitées et de la complexité de la mesure de l'apprentissage dans des pays dont les objectifs d'éducation, les langues et les cultures sont différents. Comme mesure allant dans ce sens, le Secrétariat de l'Initiative et la Banque mondiale ont commencé à étudier, en collaboration avec l'OCDE et l'Institut de statistique de l'UNESCO, la possibilité d'élaborer et de mettre en place des évaluations de l'apprentissage au primaire à l'intention des pays à faible revenu qui s'en serviraient pour définir des bases de référence concernant la performance en matière d'apprentissage et pour suivre de cette dernière. De telles évaluations peuvent toutefois être inappropriées pour les enfants qui sont les tout premiers de leur famille à avoir été à l'école, et de nouvelles mesures seraient nécessaires pour rendre efficacement compte des résultats d'apprentissage de ces élèves.

PROGRÈS ACCOMPLIS SUR LE PLAN DES RÉSULTATS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

25. Le tableau 3 résume les progrès accomplis sur le plan des résultats en matière d'éducation dans le premier groupe de pays, en se basant sur les données relatives à la scolarisation qui sont facilement disponibles. Comme on l'a déjà mentionné, l'évaluation porte principalement sur les 11 pays qui participent à l'Initiative depuis plus de 2 ans. **Les progrès réalisés sur le plan des effectifs et des inscriptions ont été considérables.** Le taux d'achèvement du primaire s'est également accru dans la plupart des pays, même si cette situation est probablement due à des changements de politique intervenus avant l'Initiative, ainsi qu'à l'impact de cette dernière. Comme on l'a signalé plus haut, **l'amélioration des indicateurs tels que l'achèvement du primaire et le ratio élève-enseignant peut être considérée comme un indicateur indirect de l'amélioration de la qualité.** Il est trop tôt pour évaluer l'impact de l'Initiative sur les résultats d'apprentissage, même s'il importerait d'y accorder une plus grande attention au fur et à mesure de l'évolution de l'Initiative.

Tableau 3. Base de référence et amélioration des résultats des pays participant à l'Initiative, 2000–2004^a

	Nombre d'élèves inscrits		Taux brut d'inscription (%)				Taux d'achèvement du primaire (%)			
			Filles		Garçons		Filles		Garçons	
	2004-2005	Pourcentage d'augmentation par rapport à 2000	2000	2004-2005	2000	2004-2005	2000	2004-2005	2000	2004-2005
Base de référence	S.O.		100		100		100		100	
Burkina Faso	1 321 300	55	39	62	53	70	21	28	30	35
Gambie	174 836	13	76	83	77	79	62	-	77	-
Guinée	1 207 000	53	56	83	63	95	21	42	45	66
Guyana	114 161	5	124	140	130	140	114	92	109	99
Honduras	1 257 358	15	139	127	139	129	-	82	-	77
Mauritanie	434 181	22	87	105	86	106	44	41	51	45
Mozambique	3 569 473	40	102	129	117	138	13	23	20	35
Nicaragua	941 957	12	142	135	151	144	70	77	62	70
Niger	1 064 000	84	35	51	49	68	13	20	20	30
Viet Nam	8 350 191	-17	105	95	108	101	94	98	99	104
Yémen,	3 220 282	31	78	117	102	136	39	46	78	78
République du										

Source : Institut de statistique de l'UNESCO et rapports des pays de la Banque mondiale.

Note : S.O. = sans objet. — = données non disponibles.

^a Les données de chacun des pays ne sont pas disponibles pour les années 2000 et 2004, aussi celles de l'année la plus proche sont-elles présentées. Voir l'annexe 1 pour des renseignements précis.

26. **La plus forte croissance du taux de scolarisation a été enregistrée dans certains des pays ayant jusqu'ici obtenu les pires résultats.** L'Initiative semble avoir aidé quelques-uns des pays

affichant les plus faibles taux de scolarisation au monde à améliorer considérablement leurs effectifs au primaire et à augmenter les taux d'achèvement du primaire. En Guinée, au Burkina Faso, au Niger et au Mozambique, le taux de scolarisation s'est accru bien au-delà de 40 % en quatre ans, ce qui constitue une prestation impressionnante. À titre illustratif, entre 2000 et 2004, le taux de scolarisation primaire a augmenté de 55 % au Burkina Faso, ce qui a correspondu à l'entrée de 469 000 enfants supplémentaires dans le système éducatif et a porté le total des effectifs à 1 321 300 élèves en 2004. Il faut toutefois faire davantage. À titre d'exemple, malgré ses progrès impressionnants, le Mozambique compte encore 1,1 million d'enfants déscolarisés, dont plus de la moitié sont des filles (voir annexe 2).

27. La baisse de 17 % du taux brut de scolarisation au Viet Nam où la quasi-totalité des enfants vont à l'école est attribuable à l'amélioration de la gestion du système scolaire⁸. Le Guyana et le Honduras devraient s'attendre à une croissance plus lente, car ils affichent déjà des niveaux élevés de scolarisation — le défi dans ces pays consistera à assurer l'éducation d'au moins 5 à 10 % de la population des enfants qui vivent dans des régions éloignées ou sont exclus du système éducatif en raison d'une infirmité, de la pauvreté ou de leur appartenance ethnique. La réduction des taux de redoublement et d'abandon reste un autre important défi auquel sont confrontés ces pays.

28. Les taux bruts d'inscription ont connu une forte augmentation, surtout dans les pays ayant de faibles niveaux de scolarisation. **La plus grande amélioration s'observe dans les résultats relatifs aux filles, ce qui s'explique à la fois par une sous-performance dans le passé et par l'aboutissement des récents efforts.** Les améliorations sont si grandes qu'il est peu probable qu'elles se poursuivent au même taux, mais elles donnent à penser que l'Initiative a servi de catalyseur aux efforts des pays. Une baisse des taux bruts d'inscription dans les pays ayant de très forts taux bruts de scolarisation est également encourageante, car elle tend à indiquer une diminution du nombre d'enfants d'âge avancé qui entrent au primaire. Idéalement, les enfants commencent l'école à six ou à sept ans. Les enfants qui sont plus âgés quand ils entrent à l'école n'achèvent pas souvent le cycle primaire.

29. L'Initiative a eu un impact positif remarquable sur l'élargissement de l'accès à l'éducation primaire. À mesure qu'elle évolue, elle devra également veiller à ce qu'une attention suffisante soit accordée au concours à apporter aux pays pour les aider à procurer une éducation de qualité à leurs élèves et à faire en sorte que lorsque ceux-ci quittent l'école, ils aient acquis des compétences de base généralement pertinentes et adéquates en matière de lecture, d'écriture et de calcul. **Tous les pays devront se concentrer davantage sur la qualité de l'éducation et les résultats d'apprentissage.** En ce qui concerne l'Initiative, cela signifie que l'évaluation des plans d'éducation des pays, telle qu'effectuée par les donateurs locaux, pourrait être renforcée afin de couvrir la mesure de l'évaluation de l'apprentissage. Les ressources, les capacités et les délais étant limités, il peut s'avérer nécessaire pour les pays d'accorder davantage d'importance à l'accès et aux mesures de base pour améliorer la qualité dans un premier temps, une plus grande focalisation sur la mesure des résultats d'apprentissage devant suivre une fois ces systèmes mis en place.

⁸ La diminution des taux bruts de scolarisation dans les pays dont les niveaux de scolarisation sont supérieurs à 100 % est en général un signe positif, car elle signifie que les taux de redoublement et le nombre d'enfants trop âgés sont en baisse.

PROGRÈS DE LA PRESTATION DES SERVICES

30. Les bases de référence indicatives de l'Initiative en ce qui concerne la prestation des services fournissent des mesures provisoires du progrès accompli sur le plan de la qualité, et des informations sur la mesure dans laquelle les fonds affectés à l'éducation sont utilisés à bon escient (tableau 4). À titre illustratif, le nombre de redoublants tend à être lié à la piètre qualité de la prestation des services et à constituer une source d'inefficacité, ce qui explique pourquoi les bases de référence indicatives se concentrent sur la réduction des taux excessifs de redoublement.

31. Un défi qui se pose tout particulièrement dans l'expansion du système éducatif consiste à s'assurer que des dépenses adéquates sont consacrées aux **facteurs non liés au personnel enseignant, tels que les manuels, le matériel didactique et les activités d'entretien de l'établissement**. Une base de référence indicative de 33 % du budget de l'éducation affecté aux dépenses ordinaires non liées au personnel enseignant est une moyenne raisonnable, mais de toute évidence les circonstances varient d'un pays à l'autre. La Guinée consacre l'essentiel de son budget aux dépenses non liées au personnel enseignant, et elle accuse du retard dans la présentation de ses rapports couvrant les plus récentes années. La Mauritanie a nettement accru, de 6 à 21 %, la part de son budget affectée aux facteurs autres que le personnel enseignant.

32. Les expériences de certains pays méritent d'être signalées :

- Le Niger a réduit d'un an la durée de la formation préalable des enseignants, ce qui a permis de créer un nouveau cadre des instituteurs et d'accroître considérablement le niveau des recrutements. Le nombre d'enseignants s'est accru de 57 % et 3 200 instituteurs ont été recrutés depuis 2002. Grâce à ces mesures, le niveau de scolarisation primaire a doublé et les taux d'achèvement ont fait un bond tant chez les filles que chez les garçons (tableau 3). Les plus grands bénéficiaires de cette situation ont été les enfants du milieu rural, dont le taux de scolarisation a fortement augmenté, passant de 38 à 51 %. Une planification efficace a permis aux écoles de retenir leurs enseignants : le ratio élève-enseignant est proche de la base de référence de 1 : 40.
- La République du Yémen a enregistré une augmentation du nombre d'enseignantes, ce qui a contribué à scolariser davantage de filles et à les y maintenir pendant toute la durée du cycle primaire. L'augmentation des taux d'inscription (de 78 à 117 %), telle qu'illustrée par le tableau 3, confirme cette réalité : les filles font de grands progrès par rapport aux garçons, lesquels jouissaient au départ d'une bonne longueur d'avance. Néanmoins, il demeure difficile d'amener les enseignantes à se réinstaller en zone rurale, et d'opérer un choix entre les qualifications des enseignants et la vitesse des recrutements pose par ailleurs un défi.
- Les progrès ne sont toutefois pas uniformes. Le ratio élève-enseignant demeure très élevé au Mozambique et au Burkina Faso, mais les retards dans la formation interne des enseignants et la difficulté à obtenir des ressources intérieures entravent les progrès.

Tableau 4. Bases de référence et progrès réalisés au niveau de la prestation des services dans les pays participant à l'Initiative, 2000–2004^a

	Nombre d'enseignants		Salaire moyen des enseignants en pourcentage du PIB par habitant		Pourcentage des dépenses ordinaires non liées au personnel enseignant		Ratio élève-enseignant	Redoublement (%)	
	2004-2005	Pourcentage d'augmentation par rapport à 2000	2001	2004-2005	2000	2004-2005	2004-2005	2000	2004-2005
Base de référence	S.O.	3.5	33	40	10				
Burkina Faso	23 402	34	7,6	-	31	31	52	17	12
Gambie	4 666	11	3,7	-	22	25	37	12	10
Guinée	25 361	46	2,6	-	67	-	47	23	10
Guyana	5 619	35	1,7	3,2	14	-	20	2	1
Honduras	38 212	19	3,3	-	-	11	33	-	8
Mauritanie	9 753	23	4,7	4,5	6	21	40	15	14
Mozambique	54 721	38	3,2	-	26	21	65	24	21
Nicaragua	26 899	14	2,5	-	-	35	35	5	11
Niger	22 427	57	9,6	5,9	-	26	44	12	5
Viet Nam	362 627	6	1,7	2,4	56	54	23	3	2
Yémen, République du ^b	152 266	2	-	-	21	22	27	7	4

Source : Institut de statistique de l'UNESCO et rapports des pays de la Banque mondiale.

Note : — = données non disponibles.

^a Les données de chacun des pays ne sont pas disponibles pour les années 2000 et 2004, aussi celles de l'année la plus proche sont-elles présentées. Se référer à l'annexe 1 pour des renseignements précis.

^b Le nombre d'enseignants et le ratio élève-enseignant de la République du Yémen renvoient à l'enseignement de base (6 ans de primaire + 3 ans de premier cycle du secondaire).

PROGRÈS DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTÉRIEURES

33. L'un des principaux objectifs de l'accord relatif à l'Initiative est d'encourager les pays en développement eux-mêmes à déployer des efforts financiers soutenus en faveur de l'éducation. Dans la plupart des pays, les ressources intérieures financent l'essentiel des coûts de l'éducation, et cette pratique devrait se poursuivre. Il est difficile pour les gouvernements et les donateurs de suivre les dépenses et de rendre disponibles, en temps utile, les renseignements recueillis. Les retards dans la présentation des rapports, la qualité inégale des données et le recours à des données préliminaires compromettent certes la fiabilité des renseignements sur les dépenses, mais ce processus s'améliore. Il s'ensuit que même s'il convient de traiter avec circonspection les données financières, celles-ci donnent une idée de l'orientation des dépenses intérieures consacrées à l'enseignement primaire.

34. En ce qui concerne la mobilisation des ressources intérieures en faveur de l'éducation dans les pays participant à l'Initiative, la situation est contrastée, comme le montre le tableau 5. Le financement intérieur et le pourcentage du financement en faveur de l'éducation qui sont alloués à l'enseignement primaire ont baissé dans certains pays mais, à l'exception du Viet Nam, ils sont restés dans l'intervalle de variation de la base de référence. Les dépenses publiques ont augmenté dans tous les pays disposant de données, en dehors du Burkina Faso et de la Guinée. Les pays africains ont bénéficié des ressources d'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés qui ont été affectées à l'éducation, et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale devrait dégager des fonds supplémentaires au profit de l'éducation. Il s'agit d'un domaine auquel il faudra prêter une attention

minutieuse dans l'avenir. La proportion des dépenses ordinaires consacrées à l'enseignement primaire est susceptible d'être plus éloignée de l'objectif que les autres indicateurs, et les pays devront redoubler leurs efforts dans ce domaine. **Malgré la disponibilité de certains renseignements et les réserves émises ci-dessus, les délais sont trop courts pour que se manifestent d'importantes tendances. Cette composante continue de faire l'objet d'un suivi dans le cadre de l'Initiative.**

Tableau 5. Bases de référence et progrès réalisés au niveau de la mobilisation des ressources dans les pays participant à l'Initiative, 2000–2004^a

	Recettes intérieures en pourcentage du PIB		Budget de l'éducation en pourcentage du budget ordinaire		Budget de l'enseignement primaire en pourcentage du budget ordinaire de l'éducation	
	2001	2004	2000	2004	2000	2004
Base de référence	14-18		20		42-64^b	
Burkina Faso	14,4	-	20	-	58	40
Gambie	18,5	-	14	12	52	-
Guinée	10,8	12,0	16	11	52	40
Guyana	41,4	45,3	13	20	30	31
Honduras	18,0	20,3	-	27	-	-
Mauritanie	25,3	28,4	14	17	47	61
Mozambique	14,0	-	21	-	46	-
Nicaragua	30,4	22,6	6	15	58	-
Niger	8,5	9,9	25	34	49	68
Viet Nam	19,9	17,0	17	17	15	17
Yémen, République du/b	23,9	32,0	20	20	45	48

Source : Institut de statistique de l'UNESCO et rapports des pays de la Banque mondiale.

Note : — = données non disponibles.

^a Les données de chacun des pays ne sont pas disponibles pour les années 2000 et 2004, aussi celles de l'année la plus proche sont-elles présentées. Se référer à l'annexe 1 pour des renseignements précis.

^b Cette base de référence est établie proportionnellement à la durée, définie à l'échelon national, du cycle primaire, soit 42 % si le cycle est de cinq ans, 50 % s'il est de six ans, 58 % s'il est de sept ans et 64 % s'il est de huit ans.

IV. FINANCEMENT DES BAILLEURS DE FONDS

L'INITIATIVE SERT DE CATALYSEUR ET NON DE MÉCANISME DE FINANCEMENT

35. **L'Initiative est conçue pour catalyser les réformes de l'éducation et pour accroître partout les dépenses consacrées à l'éducation**, afin que soit généralisé l'achèvement du cycle primaire. L'aide en faveur de l'éducation de base a certes considérablement augmenté depuis le lancement de l'Initiative en 2002, mais un important déficit de financement n'en continue pas moins d'exister.

36. Le financement octroyé au titre de l'Initiative provient de tous les principaux bailleurs de fonds, soit plus de 30 organismes et banques de développement bilatéraux, régionaux et internationaux. L'Initiative œuvre par le biais des réseaux existants des donateurs, ainsi que des dons ou des prêts, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux. **Elle encourage tous les bailleurs de fonds à harmoniser et à aligner leur aide sur le plan sectoriel de l'éducation du pays.** Le but visé est de réduire au minimum les coûts de transaction et d'optimiser l'efficacité de tous les apports d'aide en faveur du secteur éducatif, conformément aux principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. L'approbation de l'Initiative fournit une assurance de qualité, indiquant que le plan sectoriel de

l'éducation est judicieux et financièrement viable, ce qui donne aux bailleurs de fonds la confiance nécessaire pour investir.

37. L'encadré 4 résume les options de financement au titre de l'Initiative.

Encadré 4. Le financement de l'Initiative en bref

L'Initiative mobilise les fonds de diverses manières, en adaptant les mécanismes de financement aux réalités du pays, ainsi qu'en amenant des donateurs et les banques multilatérales de développement d'une part, et les gouvernements nationaux d'autre part, à prendre des engagements les uns envers les autres sur la base d'objectifs communs.

En ce qui concerne tous les pays :

- L'Initiative encourage l'augmentation du financement sur la base de la performance du pays et d'un plan présenté clairement. Le financement est fourni par le biais des donateurs bilatéraux établis et des banques multilatérales de développement, tel que signalé par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD/OCDE). L'accent est mis sur la coordination des efforts et l'harmonisation et, le cas échéant, sur la mise en commun des fonds.

Pour ce qui est des pays admis à participer à l'Initiative et ayant un nombre insuffisant de donateurs et une bonne capacité d'absorption :

- Un Fonds catalytique de l'Initiative financé par des donateurs fournit un financement de soudure à court terme couvrant deux à trois années, jusqu'à ce que davantage de donateurs satisfassent les besoins en ressources définis du pays. Le Fonds catalytique a été lancé en 2004.

En ce qui concerne les pays ne disposant pas d'un plan d'éducation et dont les capacités sont faibles :

- Un Fonds de développement des programmes d'éducation (FDPE) financé par des donateurs appuie l'assistance technique en matière de renforcement des capacités et de la mise en œuvre, et il aide les pays à élaborer des plans d'éducation judicieux.

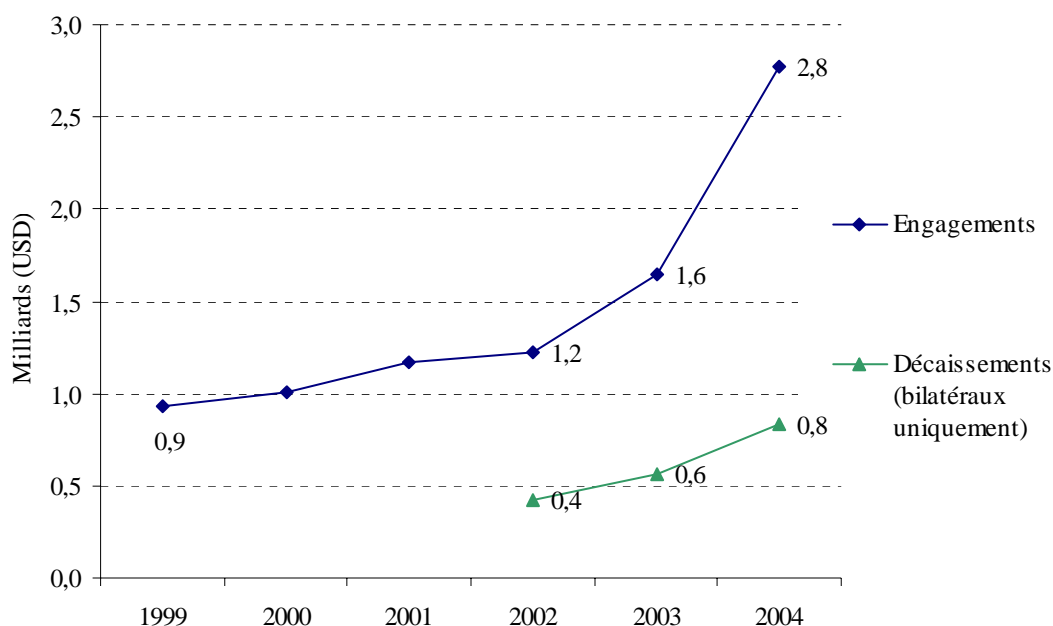
La programmation et la gestion du Fonds catalytique et du FDEP sont assurées par la Banque mondiale.

L'AIDE EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION S'ACCROÎT, MAIS DAVANTAGE DE RESSOURCES SERONT NÉCESSAIRES

38. **Le financement de l'aide publique au développement (APD) en faveur de l'éducation s'est accru considérablement pendant les quatre années qui ont suivi le lancement de l'Initiative.** Outre les fonds affectés à l'éducation, le secteur a bénéficié considérablement de l'accroissement des ressources consécutif à l'annulation des créances et à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui ont permis de dégager de nouvelles ressources destinées à couvrir les dépenses sociales dans nombre de pays. La figure 1 montre l'ensemble des engagements et des décaissements au titre de l'APD dans le secteur de l'enseignement de base des pays à faible revenu, pour la période 1999-2004. L'aide en faveur de l'enseignement de base a plus que doublé entre 2002 et 2004. Cette augmentation ne saurait manifestement être attribuée uniquement à l'Initiative, mais il se peut bien que la focalisation accrue sur l'éducation engendrée par la grande notoriété politique de l'Initiative ait eu un impact positif sur les niveaux d'APD en faveur du secteur. Néanmoins, comme le montre la figure 1 ci-après, un écart persiste entre les engagements et les décaissements. Cet écart, combiné avec l'insuffisance et l'imprévisibilité des fonds, continue de poser un défi majeur à bien des pays qui essaient de réaliser plus rapidement l'enseignement primaire universel. L'aide en faveur de l'enseignement de base continue par ailleurs de représenter une proportion relativement faible (2,7 %) de l'APD globale.

39. **L'amélioration de la prévisibilité à long terme des financements en faveur du secteur éducatif est une mesure prioritaire à prendre par l'Initiative pour faire en sorte que les pays puissent assurer une planification plus rationnelle et une expansion plus efficace de leur système éducatif.** L'expansion du système éducatif passe par la formation, le recrutement et le déploiement des enseignants dont la charge salariale renouvelable représente une importante proportion des dépenses d'éducation. L'imprévisibilité du financement des donateurs bride l'aptitude des pays à soutenir leur élan et à assurer un fonctionnement minimal du système scolaire.

Figure 1. Engagements et décaissements, au profit des pays à faible revenu, de l'APD en faveur de l'enseignement de base (en USD milliards constants de 2003)



Source : CAD/OCDE

BESOINS GLOBAUX DE FINANCEMENT

40. Les estimations globales, bien qu'approximatives, donnent une idée générale des besoins de financement à moyen terme. Il convient de noter qu'au niveau des pays les déficits sont très sensibles à la réorientation des politiques et aux contraintes liées à la capacité d'absorption, ainsi qu'à des facteurs ne relevant pas du secteur éducatif. **L'UNESCO estime que le financement extérieur global devra atteindre plus de 7 milliards de dollars au total par an d'ici 2008 (UNESCO, 2006)⁹.** L'Initiative

⁹ Une analyse antérieure effectuée par la Banque mondiale (Bruns *et al.* 2003) avait estimé les besoins globaux à un montant d'environ 7 milliards de dollars, avec toutefois une plus faible proportion de financement extérieur (3,7 milliards de dollars), car elle tenait pour acquis que le PIB croîtrait de 6 à 7 % par an, permettant ainsi d'augmenter adéquatement les dépenses intérieures. Les pays n'ayant pas atteint ces forts taux de croissance, il convenait d'accroître le montant estimatif du financement extérieur. Les estimations revues à la hausse par le Royaume-Uni comprennent une somme additionnelle de 10 milliards de dollars destinées à compenser l'élimination des frais de scolarité, le financement des programmes d'aides pécuniaires

cible à la fois 100 millions d'enfants déscolarisés et 600 millions d'enfants mal desservis qui vont à l'école mais souffrent de l'insuffisance des infrastructures, des manuels et du matériel didactique, ainsi que de la médiocrité de l'enseignement.

41. Sur la base des besoins de financement prévus des plans d'éducation approuvés, **les 20 pays participant actuellement à l'Initiative auront besoin de financements extérieurs d'un montant total d'à peu près 1,1 milliard de dollars par an au cours des trois prochaines années** (voir annexe 4). Au-delà des trois prochaines années, les besoins de ces pays devraient s'accroître à mesure que davantage d'enseignants sont formés et recrutés, et que s'améliore la qualité. Si les 39 pays supplémentaires sont approuvés d'ici la fin de 2008, les besoins estimatifs de financement s'élèveront au total à environ 7 milliards de dollars par an, ce qui est correspond aux estimations globales de l'UNESCO.

42. Les déficits de financement, l'imprévisibilité du financement et l'incertitude entourant le calendrier des décaissements continueront de poser des difficultés chroniques aux pays cherchant à mettre en œuvre des plans à long terme pour obtenir les résultats espérés en matière d'éducation. Ces difficultés créent des obstacles pour l'Initiative, compte tenu de son ampleur et de son mandat. Le Royaume-Uni a annoncé une initiative en faveur de l'éducation de 15 milliards de dollars sur une période de dix ans qui fournirait un certain montant de financement au titre de l'Initiative. D'autres organismes bilatéraux et la Commission européenne ont également annoncé leur intention d'accroître considérablement leurs investissements dans le domaine de l'éducation, parallèlement à l'augmentation globale de leur APD. Les engagements à long terme pris par les autres bailleurs de fonds n'ont pas encore été réalisés. Par conséquent, malgré le soutien dont continue de bénéficier l'Initiative, son financement concret n'a pas encore été assuré, mais il faut le faire urgemment si l'on tient à ce que les pays planifient avec confiance l'expansion future de leur système éducatif.

43. Même si le financement continue de provenir pour l'essentiel des ressources intérieures, les fonds des donateurs et des banques multilatérales de développement constituent des investissements marginaux cruciaux qui, combinés avec une focalisation sur les résultats, donneront de la valeur ajoutée aux pays dans leurs efforts d'expansion. La mobilisation de fonds supplémentaires auprès de fondations ou d'autres groupes privés pourrait par ailleurs aider à compléter les ressources de l'Initiative et à combler les déficits de financement des donateurs. Le financement extérieur contribue à plusieurs objectifs importants. Premièrement, il fait en sorte que l'engagement d'un donateur à financer tout pays disposé à adopter un plan sectoriel crédible et à atteindre un ensemble de valeurs de référence nationales appropriées (tableau 1) devienne une réalité. Deuxièmement, à mesure que de plus grands pays se joignent à l'Initiative, les petites augmentations de financement s'avéreront insuffisantes, la taille de la population déscolarisée de ces pays étant supérieure à celle de l'ensemble de la population de la plupart des pays participant actuellement à l'Initiative. Ensemble, l'Inde et le Pakistan abritent plus de 25 % des enfants déscolarisés du monde. Troisièmement, l'amélioration de la qualité et la mesure des résultats d'apprentissage sont des activités coûteuses qui exigent un financement constant, le renforcement des capacités, et de l'attention de la part des donateurs. Enfin, à mesure que les pays s'approcheront d'un taux de scolarisation de 80-90 %, les coûts unitaires augmenteront fortement avec l'entrée dans les systèmes éducatifs nationaux des enfants les moins accessibles et de ceux dont l'éducation pose le plus de difficultés.

conditionnelles, l'amélioration de la qualité globale de l'éducation, et le financement de l'impact du VIH/SIDA sur le secteur éducatif.

LE FONDS CATALYTIQUE DE L'INITIATIVE ET LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES PROGRAMMES D'ÉDUCATION

44. L'Initiative fournit du financement direct par le biais de deux modestes fonds qui complètent les transferts d'APD dont les montants sont plus importants : le Fonds catalytique et le Fonds de développement des programmes d'éducation (FDPE). La gestion des deux fonds est assurée par la Banque mondiale. L'encadré 3 résume ces fonds.

45. Le Fonds catalytique est un fonds de fiducie multi-donateurs lancé en janvier 2004 et destiné à servir de complément aux circuits normaux des bailleurs de fonds, tout particulièrement dans les pays où interviennent un nombre limité de donateurs. Le Fonds catalytique a décaissé 96 millions de dollars au profit de 14 pays depuis sa création. À la lumière de l'expérience de 2006, l'Initiative devrait faire passer par le Fonds catalytique quelque 300 à 500 millions de dollars par an, en fonction de la disponibilité des autres financements et des conditions qui prévalent dans le pays (voir l'annexe 4 pour des détails sur le financement du Fonds catalytique).

46. On espérait au départ que le Fonds catalytique fournirait du financement à court terme (trois ans au maximum) et qu'à la fin de cette période, les donateurs bilatéraux et multilatéraux prendraient la relève en mettant en œuvre de nouveaux programmes pour continuer à appuyer le secteur éducatif (voir l'annexe 4). Cet espoir ne s'est pas concrétisé, aussi le comité directeur de l'Initiative a-t-il élaboré une proposition de création d'un Fonds catalytique élargi, dans lequel un financement à plus long terme et plus prévisible pourrait être fourni à condition que le pays fasse montre d'un engagement continu et d'une solide performance.

47. Le FDPE est un plus modeste fonds de fiducie multi-donateurs conçu pour fournir de l'assistance technique, renforcer les capacités et appuyer la diffusion des connaissances à l'échelon régional. Pour la période de 2005 à 2008, le FDPE dispose de fonds engagés d'un montant de 46 millions de dollars provenant de huit donateurs. **Le FDPE a décaissé 3,4 millions de dollars** pour appuyer des activités de renforcement de capacités et des travaux d'analyse technique dans 28 pays de 2005 à 2006. Des renseignements détaillés sur les affectations du FDPE figurent également à l'annexe 4.

V. DÉFIS À VENIR

48. **Les débuts de l'Initiative sont prometteurs ; elle a démontré que les engagements pris des deux côtés peuvent être tenus, que la réorientation des politiques peut avoir des effets positifs et que les bases de référence sont utiles pour suivre les progrès et les résultats.** Elle permet certes de se concentrer sur la mobilisation de financements supplémentaires en faveur d'investissements à haute priorité, mais elle lie ces derniers à des objectifs de développement fondamentaux, notamment le renforcement de la capacité d'absorption et la mesure des résultats. Cela dit, l'Initiative est fragile et pour atteindre son plein potentiel, elle nécessitera une plus grande attention et davantage de ressources.

- **Financement prévisible et à long terme.** Investir dans l'éducation est synonyme d'engagement à long terme, mais les progrès sur ce front ont été lents et le financement imprévisible¹⁰. La

¹⁰ À un niveau plus large, la réunion sur l'expansion organisée le 27 juin par le CAD de l'OCDE et le CAD de la Banque mondiale pour évaluer les intentions des membres des CAD sur l'avenir des apports d'aide jusqu'en 2008 a confirmé le manque continu de prévisibilité de l'APD en général.

volatilité de l'appui des bailleurs de fonds n'est pas compatible avec l'édification d'un système éducatif dynamique qui reçoit toutes les ressources nécessaires sur une base systématique. Contrairement à un simple fonds de donateurs, l'Initiative s'appuie sur des plans précis, des modifications de politiques, et un financement stratégique constant. Le changement pose des défis politiques aux pays ; si le financement promis ne se concrétise pas, cette situation engendre d'autres problèmes, dont le moindre n'est pas l'effritement de la crédibilité des réformateurs nationaux. Au Niger, la formation des enseignants a pris du retard en raison de contraintes bureaucratiques, mais elle a été exacerbée par une pénurie de fonds. Le fait de ne pas mener à terme une initiative peut empirer une situation déjà difficile, comme dans les cas où les pays recrutent des enseignants en tablant sur le financement des donateurs, tandis que ces derniers ne tiennent par leur engagement d'octroi de fonds. **Le manque d'engagements à long terme se traduit par la persistance des déficits de financement, malgré la promesse selon laquelle tous les plans viables bénéficieraient d'un financement.**

- **Qualité de l'éducation et résultat d'apprentissage.** L'Initiative a été mise sur pied pour aider les pays à concevoir et à exécuter leur plan d'éducation, lequel vise à faire en sorte que tous les enfants d'âge scolaire aillent à l'école et achèvent le cycle primaire. Les pays peuvent en outre accorder une attention prioritaire à la qualité de l'éducation de leur plan, grâce à des interventions ciblant la qualité, notamment la formation des enseignants, la fourniture de manuels et d'autres ressources didactiques, l'appui à la participation de la collectivité à l'éducation, et l'amélioration des infrastructures scolaires. À mesure que les pays procèdent à une expansion rapide de leur système éducatif pour atteindre les objectifs de l'Initiative, toutefois, la qualité de l'éducation se trouve parfois compromise à court terme. Une telle situation peut par exemple survenir lorsque l'expansion débouche sur l'entrée pour la première fois dans le système éducatif des enfants les plus défavorisés, les moins préparés et les moins accessibles.

Les indicateurs permettant de suivre la qualité — notamment les cibles relatives aux heures d'enseignement, le taux de passage en classe supérieure et les ratios élève-enseignant acceptables — ont déjà été intégrés dans les bases de référence indicatives de l'Initiative. Le défi, par la suite, consiste à identifier les mécanismes permettant de maintenir et d'améliorer les résultats d'apprentissage. Pour ce faire, les pays devront mieux mesurer les résultats d'apprentissage chez les élèves, et de nombreuses initiatives s'attaquent déjà à ce problème pour le compte de tous les pays. Le Viet Nam s'est déjà engagé à effectuer un test standardisé à l'échelle nationale pour évaluer l'apprentissage au cours des deux prochaines années, et le Consortium de l'Afrique australe et orientale pour le pilotage de la qualité de l'éducation, institution africaine chargée de l'administration de tests normalisés, se prépare à accroître l'ampleur de ses activités. D'emblée, l'expansion du système scolaire reste la priorité, mais au fil du temps, il importera d'y intégrer la mesure de l'apprentissage.

- **Répondre aux besoins des grands pays.** L'Initiative repose sur le principe selon lequel les donateurs appuieront tout pays disposant d'un plan approprié et présentant des déficits de financement au montant déterminé. À ce jour, seuls les petits pays ayant de fortes proportions d'enfants déscolarisés remplissent ces critères. Les grands pays, tout particulièrement les États fédéraux, sont confrontés à une situation difficile. Bien que ces pays abritent une proportion élevée d'enfants déscolarisés, les mécanismes fédéraux

rendent difficiles, voire impossibles, l'élaboration d'un plan unique et la conclusion d'accords nationaux. Pour que l'Initiative satisfasse les besoins de tous les pays en développement, il faudra adopter certaines solutions de compromis qui permettront de surmonter cet obstacle. L'Initiative devra adapter des approches novatrices de la fourniture d'une aide efficace en faveur de l'éducation, notamment en apportant du soutien aux entités infranationales et en adoptant des solutions consistant à combiner les dons bilatéraux avec le financement de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, pour assurer la disponibilité continue des financements concessionnels.

VI. QUESTIONS SOUMISES À L'ATTENTION DU COMITÉ

1. L'Initiative a démontré qu'une expansion rapide du système éducatif est possible et que des résultats peuvent être obtenus même dans des circonstances très difficiles. **Les ministres conviennent-ils que les principaux défis actuels à relever consistent à assurer un financement prévisible et suffisant à long terme ? Dans quelle mesure l'Initiative peut-elle mieux contribuer à faire en sorte que les engagements des donateurs se traduisent en un financement prévisible et suffisant au niveau des pays ?**
2. L'apprentissage, principal objectif de l'éducation, exige de l'école qu'elle assure un enseignement de base de qualité. Dans nombre de pays en développement, l'éducation est en butte à l'absentéisme des enseignants ou à leur manque de qualification ; les ouvrages scolaires sont limités et les infrastructures insuffisantes. Si l'Initiative s'intéresse principalement à faciliter la scolarisation de tous les enfants déscolarisés des pays les plus démunis, elle met toutefois l'accent sur l'utilisation de facteurs de qualité et sur l'établissement d'un équilibre entre l'ensemble des facteurs, afin de s'assurer que tous les élèves reçoivent les notions de base qui sont nécessaires à un apprentissage efficace. Des résultats d'apprentissage de qualité sont certes de la plus grande importance, mais il faut des investissements à long terme et beaucoup de temps pour les réaliser ou pour que les mesures en rendent compte. **Comment l'Initiative doit-elle s'y prendre pour concilier et jalonner l'élargissement de l'accès à l'éducation, la qualité de l'enseignement et la mesure des résultats d'apprentissage, dans un contexte de pénurie de capacités et de ressources ?**
3. À ce jour, l'Initiative n'a pas satisfait les besoins des plus grands pays ayant le plus grand nombre d'enfants déscolarisés, et qui sont dans certains cas des États fragiles. **Une Initiative élargie doit-elle s'occuper des grands pays (souvent des États fédéraux) ? L'Initiative doit-elle s'appuyer au niveau infranational sur les plans d'éducation étatiques ? La fusion des financements sous forme de dons de la Banque et des bailleurs de fonds fournit-elle un moyen d'atteindre les grands pays et d'accroître la concessionnalité des investissements dans l'éducation ?**

Annexe 1. Notes relatives aux tableaux

Notes relatives au tableau 3 et au tableau A2.4

- Le nombre d'élèves inscrits en 2001 renvoie aux données de 2001 pour Sao Tomé-et-Principe et le Timor-Leste.
- Le nombre d'élèves inscrits en 2004 renvoie aux données de 2002 pour le Bhoutan, aux données de 2003 pour l'Albanie et le Timor-Leste, et aux données de 2005 pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Niger et la République du Yémen.
- Le taux brut d'inscription de 2000 renvoie aux données de 1999 pour le Kenya, et aux données de 2001 pour Sao Tomé-et-Principe.
- Le taux brut d'inscription de 2004 renvoie aux données de 2003 pour l'Albanie, et aux données de 2005 pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée et la République du Yémen.
- Le taux d'achèvement du primaire de 2000 renvoie aux données de 1999 pour Sao Tomé-et-Principe et aux données de 2001 pour la Gambie, le Ghana, la Mauritanie (filles uniquement), la Moldova (filles uniquement) et la République du Yémen.
- Le taux d'achèvement du primaire de 2004 renvoie aux données de 2003 pour l'Albanie, la Gambie et le Viet Nam, et aux données de 2005 pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée et le Niger.
- Les données relatives aux enfants défavorisés renvoient aux enfants non inscrits dans une école primaire, à l'exception du Bénin, du Cambodge, du Cameroun, de l'Éthiopie, de la Sierra Leone et du Yémen : il s'agit dans ces cas d'élèves qui ne fréquentent aucune école.

Notes relatives au tableau 4 et au tableau A2.5

- Le nombre d'enseignants de l'année 2000 renvoie aux données de 2001 pour le Timor-Leste, Sao Tomé-et-Principe et la Sierra Leone.
- Le nombre d'enseignants de l'année 2004 renvoie aux données de 2005 pour l'Éthiopie et le Ghana, aux données de 2003 pour le Timor-Leste et l'Albanie, et aux données de 2002 pour Djibouti et le Bhoutan.
- Le salaire moyen des enseignants exprimé en pourcentage du PIB par habitant de 2001 renvoie aux données de 1999 pour le Guyana, le Mozambique, le Niger et le Viet Nam, et aux données de 2002 pour le Burkina Faso, le Honduras et le Nicaragua.
- Le salaire moyen des enseignants exprimé en pourcentage du PIB par habitant de 2004 renvoie aux données de 2003 pour le Ghana, le Kenya, le Niger et le Viet Nam, et aux données de 2005 pour Djibouti et Madagascar.
- Le pourcentage des dépenses ordinaires non liées au personnel enseignant de l'année 2000 renvoie aux données de 1998 pour le Bénin, aux données de 1999 pour le Mozambique et aux données de 2001 pour le Burkina Faso, la Gambie, la Guinée, le Guyana, le Lesotho et la Mauritanie.
- Le pourcentage des dépenses ordinaires non liées au personnel enseignant de l'année 2004 renvoie aux données de 2002 pour le Burkina Faso, la Guinée, le Honduras et le Mozambique, aux données de 2003 pour le Nicaragua, le Niger, le Viet Nam, et aux données de 2005 pour la République du Yémen.
- Le ratio élève-enseignant de l'année 2004 renvoie aux données de 2005 pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Nicaragua, le Niger et la République du Yémen ; aux données de 2003 pour l'Albanie et le Timor-Leste, et aux données de 2002 pour Djibouti et le Bhoutan.

- Le taux de redoublement de l'année 2000 renvoie aux données de 1999 pour la Gambie, et aux données de 2001 pour la République du Yémen.
- Le taux de redoublement de l'année 2004 renvoie aux données de 2003 pour le Viet Nam, et aux données de 2005 pour le Burkina Faso.

Notes relatives au tableau 5 et au tableau A2.6

- Les recettes intérieures en pourcentage du PIB de 2000 renvoie aux données de 2001 pour la Gambie et aux données de 2002 pour le Mozambique.
- Les recettes intérieures en pourcentage du PIB de 2004 renvoie aux données de 2003 pour la République du Yémen et aux données de 2005 pour la Guinée.
- Le budget de l'éducation en pourcentage du PIB de 2000 renvoie aux données de 1999 pour le Honduras, la Mauritanie et le Mozambique.
- Le budget de l'éducation en pourcentage du PIB de 2004 renvoie aux données de 2003 pour le Nicaragua et le Viet Nam.
- Le budget de l'éducation en pourcentage du budget ordinaire de 2000 renvoie aux données de 1999 pour le Tadjikistan, aux données de 2001 pour le Burundi, la Guinée et la Mauritanie, et aux données de 2002 pour le Mozambique et Madagascar.
- Le budget de l'éducation en pourcentage du budget ordinaire de 2004 renvoie aux données de 2002 pour Moldova, aux données de 2003 pour la Gambie, le Ghana, le Guyana, le Honduras, le Niger et le Viet Nam, et aux données de 2005 pour la Guinée, Madagascar et le Timor-Leste.
- Le budget de l'enseignement primaire en pourcentage du budget ordinaire de l'éducation de 2000 renvoie aux données de 2001 pour le Burkina Faso, la Guinée, la Mauritanie et le Niger, et aux données de 2002 pour la Gambie, le Guyana, le Honduras, le Mozambique et le Nicaragua.
- Le budget de l'enseignement primaire en pourcentage du budget ordinaire de l'éducation de 2004 renvoie aux données de 2003 pour le Viet Nam et le Yémen, et aux données de 2005 pour la Guinée, Madagascar et le Niger. Les données relatives au Burkina Faso sont uniquement non récurrentes et il s'agit d'une prévision pour l'année 2003.

Annexe 2 : Renseignements sur les pays participant actuellement ou potentiellement à l'Initiative
Tableau A2.1 : Indicateurs de base des pays dont la participation à l'Initiative est prévue d'ici la fin 2006

	Délai écoulé depuis l'approbation	Taux d'achèvement du primaire	Enfants déscolarisés	PIB par habitant	Note de l'EPIN	Principaux donateurs qui appuient l'éducation			
		en années (a)-mois (m) % en milliers USD					%	en milliers	USD
		par rapport à juin 2006					MRY	2003-2004	2004
Pays participant à l'Initiative									
Burkina Faso	3a-8m	31 ^{cd}	1277	350	3,8	France, Banque mondiale, CE, Autriche, Belgique, Canada, États-Unis (É.-U.), Allemagne, Luxembourg, Hollande, Suède, Suisse, Danemark, ONU, PAM, organisations non gouvernementales, Japon			
Djibouti	0a-8m	29	83	950	3,1	France, Japon, Banque mondiale			
Éthiopie	1a-8m	55 ^{cd}	-	110	3,4	Hollande, Banque mondiale, BAFD, É.-U., Royaume-Uni (R.-U.), Suède, CE, Irlande, UNICEF, Italie, Japon, Norvège			
Gambie	3a-4m	80 ^c	53 ^a	280	3,1	UNICEF, Banque mondiale, BAFD, CE, R.-U., Irlande			
Ghana	2a-4m	72 ^a	1129 ^{cd}	380	3,9	UNICEF, Banque mondiale, BAFD, R.-U., É.-U., Japon, Allemagne, Hollande, France, Espagne, CE, UNESCO, PAM			
Guinée	3a-8m	54 ^{cd}	519	410	3,0	Banque mondiale, France, BAFD, BIsD, Fonds saoudien, CE, Allemagne, Japon, Canada (retrait amorcé)			
Guyana	3a8m	95	7	1 020	3,4	Banque mondiale, BIA, Canada, UNICEF, R.-U., UNESCO, CE, Organisation des États américains (seuls les trois premiers donateurs fournissent un concours financier)			
Honduras	3a-8m	79	102	1 040	3,9	É.-U., Canada, Japon, Espagne, Suède, Allemagne, BIA, Banque mondiale, CE, UNICEF, Fonds des Nations Unies pour la population, Organisation des États ibéro-américains, PAM			
Kenya	1a-1m	92	1226	480	3,6	R.-U., BAFD, Australie, Japon, CE, Canada			
Lesotho	0a-9m	71	45	730	3,5	Irlande, Banque mondiale, BAFD, Japon, PAM, UNICEF			
Madagascar	1a-1m	45	272	290	3,5	Banque mondiale, France, Japon, Norvège, BAFD, UNICEF, OIT, PAM, UNESCO, É.-U.			
Mauritanie	3a-8m	43	118	530	3,2	Banque mondiale, France, BAFD, PAM, UNICEF			
Moldova	1a-2m	91	45	720	3,5	UNICEF, Banque mondiale, CE, R.-U., Suède, Allemagne, Hollande			
Mozambique	3a-4m	29	1089	270	3,5	Hollande, Banque mondiale, Canada, Danemark, CE, Finlande, Allemagne, Irlande, Italie, Japon, Portugal, Espagne, Suède, R.-U., BAFD, FAO, ONU, PAM, Cuba, Brésil			
Nicaragua	3a-8m	74	49	830	3,7	Banque mondiale, BIA, Autriche, Finlande, Japon, Espagne, Suède, É.-U.			
Niger	3a-8m	25 ^{cd}	1326	210	3,3	France, CE, Banque mondiale, Belgique, BAFD, BIsD, Banque arabe de développement économique en Afrique			
Tadjikistan	0a-9m	92	20	280	3,3	UNICEF, Banque mondiale, BAsD, BIsD, É.-U., Japon, Allemagne			
Timor-Leste	0a-9m	.	-	550	-	Banque mondiale, Portugal, Australie, Suède, Brésil, Irlande, Nouvelle-Zélande, Japon, organismes de l'ONU			
Viet Nam	2a-10m	101 ^c	634 ^b	540	3,7	CE, UNICEF, Banque mondiale, BAsD, R.-U., France, Australie, Belgique, Canada, Allemagne, Japon, Hollande, Suède, Suisse			
Yémen, République du	3a-4m	62		550	3,3	Allemagne, Banque mondiale, Hollande, R.-U., Japon, É.-U., UNICEF, PAM			
Pays dont l'adhésion est prévue d'ici la fin de 2006									
Albanie		99 ^c	11 ^c	2 120	3,7	Banque mondiale, Allemagne, Italie, É.-U.			
Bénin		49	224 ^b	450	3,7	É.-U., France, Allemagne, Japon, BAFD, Banque mondiale, BIsD, CE, Danemark, Suisse, Hollande			
Cambodge	Adhésion prévue d'ici juillet 2006	82	183 ^b	350	3,1	UNESCO, BAsD, CE, Japon, Suède, UNICEF, É.-U., Banque mondiale			
Cameroon		63	-	810	3,3	UNESCO, France, CE, BAFD, UNICEF, Japon, Canada			
Mongolie		95	24	600	3,4	BAsD, Allemagne, Japon			
Sénégal		45	616	630	3,8	France, BAFD, Canada, CE, NDF, UNICEF, Japon, Luxembourg, OPEP			
Bhoutan		.	-	760	3,8	Banque mondiale, Canada, Suisse, Danemark, Japon, Inde, UNICEF			
Burundi	Adhésion prévue d'ici décembre 2006	33	518	90	3,0	UNICEF, Banque mondiale, Belgique, France, R.-U., UNESCO			
Mali		44	1 172	330	3,7	Allemagne, Banque mondiale, Canada, Belgique, France, Japon, Luxembourg, Hollande, Espagne, Suède, É.-U., CE, BIsD, Norvège, BAFD			
Rwanda		37	390	210	3,5	R.-U., BAFD, Banque mondiale, Belgique, Canada, France, Allemagne, Hollande, Suède			
Sao Tomé-et-Principe		75	1 ^b	390	3,0	Portugal, PNUD, UNICEF, BAFD, Taïwan, République de Chine			
Sierra Leone		65	431 ^b	390	3,0	Banque mondiale, BAFD, UNICEF, UNESCO, PLAN Int., Action Aid			

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Banque mondiale et Secrétariat de l'Initiative.

Note : L'organisme apparaissant en gras assure la coordination du groupe des donateurs.

^a Données renvoyant à l'année 2000/2001.

^b Données renvoyant à l'année 2001/2002.

^c Données renvoyant à l'année 2002/2003.

^e Année la plus récente.

Tableau A2.2. Liste des pays participant actuellement ou admis à participer à l'Initiative

Pays	
Participation actuelle	
	Burkina Faso, Djibouti, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guyana, Honduras, Kenya, Lesotho, Madagascar, Mauritanie, Moldova, Mozambique, Nicaragua, Niger, Tadjikistan, Timor-Leste, Viet Nam, République du Yémen
Participation prévue d'ici :	
fin 2006	Albanie, Bénin, Bhoutan, Burundi, Cambodge, Cameroun, Mali, Mongolie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone
fin 2007	Angola, Bangladesh, Tchad, Congo (République du), Géorgie, Guinée-Bissau, Haïti, Kiribati, République kirghize, Îles Salomon, Vanuatu, Zambie
fin 2008	Bolivie, République centrafricaine, Congo (RDC), Érythrée, Inde, Indonésie, RDP lao, Libéria, Malawi, Nigéria, Pakistan, Sri Lanka, Tanzanie, Togo, Ouganda
Autre	
Généralisation effective de l'achèvement du primaire	Arménie, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Grenade, Maldives, Samoa, Serbie-et-Monténégro, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tonga, Ouzbékistan
États fragiles	Afghanistan, Comores, Côte d'Ivoire, Dominique, Myanmar, Népal, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Somalie, Soudan, Zimbabwe

Source : Secrétariat de l'Initiative.

Tableau A2.3. Données récapitulatives sur les pays participant à l'Initiative

Pays	Région	RNB par habitant	Note de l'EPIN	Approbation de l'Initiative	Taux d'achèvement du primaire	Population d'âge primaire	Enfants déscolarisés	Engagement de l'APD en faveur de l'enseignement de base par enfant d'âge primaire	Décassements au titre de l'APD bilatérale en faveur de l'enseignement de base	Admission à bénéficiaire du Fonds catalytique
					% Plus récente année	milliers 2002	milliers 2002	USD 2003-04	USD millions 2004	
Pays approuvés										
Burkina Faso	AFR	350	3,8	Nov. 2002	31	2 127	1 373	19	24,9	Non
Djibouti	MNA	950	3,1	Nov. 2005	29	110	72	29	4,9	Oui
Éthiopie	AFR	110	3,4	Nov. 2004	55	11 285	7 835	4	39,1	Non
Cambie	AFR	280	3,1	Mars 2003	80	204	53	14	0,1	Oui
Ghana	AFR	380	3,9	Mars 2004	72	3 177	1 241	17	25,1	Oui
Guinée	AFR	410	3,0	Nov. 2002	54	1 294	493	7	16,4	Non
Cuyana	LAC	1 020	3,4	Nov. 2002	95	90	2	155	0,8	Oui
Honduras	LAC	1 040	3,9	Nov. 2002	79	1 054	132	15	12,3	Non
Kenya	AFR	480	3,6	Juin 2005	92	6 074	1 807	11	14,3	Oui
Lesotho	AFR	730	3,5	Oct. 2005	71	334	51	53	1,0	Oui
Madagascar	AFR	290	3,5	Juin 2005	45	2 311	717	5	3,3	Oui
Mauritanie	AFR	530	3,2	Nov. 2002	43	434	145	2	0,7	Oui
Moldova	ECA	720	3,5	Mai 2005	91	267	47	23	0,3	Oui
Mozambique	AFR	270	3,5	Mars 2003	29	2 585	1 041	8	24,5	Non
Nicaragua	LAC	830	3,7	Nov. 2002	74	829	110	15	4,0	Oui
Niger	AFR	210	3,3	Nov. 2002	25	1 900	1 244	16	9,3	Oui
Tadjikistan	ECA	280	3,3	Oct. 2005	92	641	26	22	0,3	Oui
Timor-Leste	EAP	550	.	Oct. 2005	.	128	.	55	3,4	Oui
Viet Nam	EAP	540	3,7	Sept. 2003	101	9 030	532	14	19,6	Non
Yémen, République du	MNA	550	3,3	Mai 2002	62	3 337	1 515	24	23,1	Oui
Approbations prévues en 2006										
Albanie	ECA	2 120	3,7	Prévue en juillet	99	257	7	139	33,3	Non
Bénin	AFR	450	3,7	Prévue en sept.	49	1 070	494	15	14,2	Non
Bhoutan	AFR	760	3,8	Prévue en sept.	.	134	66	.	2,2	Oui
Burundi	AFR	90	3,0	Prévue en oct.	33	1 151	535 771	1	0,9	Oui
Cambodge	EAP	350	3,1	Prévue en sept.	82	2 211	768	3	12,6	Non
Cameroun	AFR	810	3,3	Prévue en juillet	63	2 570	657	5	14,8	Oui
Mali	AFR	330	3,7	Prévue en sept.	44	1 966	1 207	19	48,5	Non
Mongolie	EAP	600	3,4	Prévue en juillet	95	244	24	44	5,2	Oui
Rwanda	AFR	210	3,5	Prévue en nov.	37	1 312	206	2	1,1	Non
Sao Tomé-et-Principe	AFR	390	3,0	Prévue en nov.	75	23	1	9	27,3	Oui
Sénégal	AFR	630	3,8	Prévue en juillet	45	1 590	661	50	0,4	Non
Sierra Leone	AFR	210	3,1	Prévue en sept.	65	729	431	39	2,5	Oui

Source : Secrétariat de l'Initiative.

Tableau A2.4 Effectif^a

	Nombre d'enfants inscrits			Taux brut d'inscription (%)				Taux d'achèvement du primaire (%)				Enfants déscolarisés	
			Pourcentage d'augmentation par rapport à 2000	Total		Filles		Total		Filles		Nombre (millier)	%
	2000	2004 / 2005		2000	2004 / 2005	2000	2004 / 2005	2000	2004 / 2005	2000	2004 / 2005	2002	2002
BASE DE RÉFÉRENCE		S.O.		100	100	100	100	100	100	100	0	0	
Pays approuvés													
Burkina Faso	852 160	1 321 300	55	46	66	39	62	25	31	21	28	1 373	65
Djibouti	38 191	48 713	28	30	39	26	35	29	29	24	25	72	66
Éthiopie	4 873 683	8 019 287	65	79	141	68	135	37	55	26	49	7 835	69
Gambie	154 664	174 836	13	76	81	76	83	70	80	62	.	53	26
Ghana	2 560 886	2 929 536	14	87	95	86	96	63	72	60	69	1 241	39
Guinée	790 497	1 207 000	53	60	89	56	83	33	54	21	42	493	38
Guyana	108 909	114 161	5	127	140	124	140	112	95	114	92	2	2
Honduras	1 094 792	1 257 358	15	139	128	139	127	.	79	.	82	132	13
Kenya	5 034 858	5 926 078	18	103	124	102	121	.	92	.	90	1 807	30
Lesotho	410 745	427 009	4	206	137	196	131	61	71	71	82	51	15
Madagascar	2 208 321	3 366 470	52	110	166	108	164	36	45	36	46	717	31
Mauritanie	355 822	434 181	22	87	106	87	105	52	43	44	41	145	33
Moldova	252 193	201 650	-20	103	100	102	99	90	91	91	92	47	18
Mozambique	2 543 820	3 569 473	40	110	134	102	129	16	29	13	23	1 041	40
Nicaragua	838 437	941 957	12	146	140	142	135	66	74	70	77	110	13
Niger	579 486	1 064 000	84	42	59	35	51	17	25	13	20	1 244	65
Tadjikistan	691 891	690 270	0	97	96	93	94	95	92	89	90	26	4
Timor-Leste	188 900	183 800	-3
Viet Nam	10 063 025	8 350 191	-17	107	98	105	95	96	101	94	98	532	6
Yémen, République du	2 463 540	3 220 282	31	90	126	78	117	59	62	39	46	1 515	45
Approbations prévues en 2006													
Albanie	283 249	252 829	-11	103	102	103	102	102	99	103	99	7	3
Bénin	932 424	1 319 648	42	95	103	83	94	35	49	24	38	494	46
Bhoutan	85 092	91 390	7	66	49
Burundi	710 364	968 488	36	71	91	64	86	25	33	23	27	536	47
Cambodge	2 248 109	2 762 882	23	132	148	128	143	47	82	41	78	768	35
Cameroun	2 237 083	2 979 011	33	82	108	75	100	53	63	50	58	657	26
Mali	1 016 575	1 396 791	37	52	64	46	58	28	44	22	30	1 207	61
Mongolie	253 441	235 730	-7	110	114	111	115	87	95	90	96	24	10
Rwanda	1 431 657	1 752 588	22	142	183	141	183	22	37	21	37	206	16
Sao Tomé-et-Principe	27 795	29 784	7	122	116	120	117	44	75	47	77	1	3
Senégal	1 107 712	1 382 749	25	82	90	80	91	36	45	30	42	661	42
Sierra Leone	442 915	1 158 399	162	81	.	80	.	.	65	.	.	431	59

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Banque mondiale et rapports des pays.

^a. Les données de chacun des pays ne sont pas disponibles pour les années 2000 et 2004, aussi celles de l'année la plus proche sont-elles présentées. Se référer à l'annexe 1 pour des renseignements précis.

Tableau A2.5 Prestation des services

	Nombre d'enseignants		Salaire moyen des enseignants en pourcentage du PIB par habitant		Pourcentage des dépenses ordinaires non liées au personnel enseignant		Ratio élève-enseignant	Redoublement (%)	
	2004 / 2005	Pourcentage d'augmentation par rapport à 2000	2001	2004 / 2005	2000	2004 / 2005	2004 / 2005	2000	2004 / 2005
	S.O.		3,5		33		40	10 ou moins	
BASE DE RÉFÉRENCE									
<u>Pays approuvés</u>									
Burkina Faso	23 402	34	7,6	.	31	31	52	17	12
Djibouti	1 288	8	.	5,7	.	.	34	14	18
Éthiopie	110 945	45	7,8	.	9	8	72	13	7
Gambie	4 666	11	3,7	.	22	25	37	12	10
Ghana	89 278	18	.	4,0	.	26	33	5	6
Guinée	25 361	46	2,6	.	67	.	47	23	10
Guyana	5 619	35	1,7	3,2	14	.	20	2	1
Honduras	38 212	19	3,3	.	.	11	33	.	8
Kenya	149 893	3	.	5,4	.	20	40	.	6
Lesotho	9 702	13	.	5,0	14	17	44	18	18
Madagascar	64 270	40	.	3,1	.	.	52	28	30
Mauritanie	9 753	23	4,7	4,5	6	21	40	15	14
Moldova	10 493	-13	19	1	0
Mozambique	54 721	38	3,2	.	26	21	65	24	21
Nicaragua	26 899	14	2,5	.	.	35	35	5	11
Niger	22 427	57	9,6	5,9	.	26	44	12	5
Tadjikistan	32 078	1	.	.	.	26	22	0	0
Timor-Leste	3 926	6	.	.	.	11	47	.	.
Viet Nam	362 627	6	1,7	2,4	56	54	23	3	2
Yémen, République du b	152 266	2	.	.	21	22	27	7	4
<u>Approbations prévues en 2006</u>									
Albanie	11 762	-6	22	4	3
Bénin	25 583	44	.	.	23	.	52	19	23
Bhoutan	2 413	17	38	13	13
Burundi	18 899	51	51	25	29
Cambodge	50 186	12	55	22	11
Cameroun	55 266	28	54	27	25
Mali	26 737	72	52	17	19
Mongolie	7 172	-8	33	1	1
Rwanda	28 254	7	62	33	19
Sao Tomé-et-Principe	929	15	32	31	25
Sénégal	32 005	47	43	14	13
Sierra Leone	17 327	16	67	.	.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Banque mondiale et rapports des pays.

^a. Les données de chacun des pays ne sont pas disponibles pour les années 2000 et 2004, aussi celles de l'année la plus proche sont-elles présentées. Se référer à l'annexe 1 pour des renseignements précis.

^b. Le nombre d'enseignants et le ratio élève-enseignant de la République du Yémen sont ceux de l'enseignement de base (6 ans de primaire + 3 ans du premier cycle du secondaire).

Tableau A2.6 : Financement

	Pourcentage du budget ordinaire revenant à l'éducation		Pourcentage du budget ordinaire de l'éducation revenant à l'enseignement primaire		Engagements d'APD en faveur de l'enseignement de base (montant total et montant par enfant d'âge primaire)		Décaissements de l'APD bilatérale en faveur de l'enseignement de base
	2000	2004 / 2005	2000	2004 / 2005	USD millions	USD par enfant	USD millions 2004
					Moyenne 2003-2004	Moyenne 2003-2004	
BASE DE RÉFÉRENCE	20		42-64^b				
Pays approuvés							
Burkina Faso	20	.	58	40	41,2	19	24,9
Djibouti	.	21	.	.	3,7	29	4,9
Éthiopie	11	.	.	.	33,8	4	39,1
Gambie	14	12	52	.	3,0	14	0,1
Ghana	.	25	.	35	55,2	17	25,1
Guinée	16	11	52	40	11,0	7	16,4
Guyana	13	20	30	31	13,7	155	0,8
Honduras	.	27	52	.	16,4	15	12,3
Kenya	26	29	68	63	68,3	11	14,3
Lesotho	19	.	47	51	17,0	53	1,0
Madagascar	15	23	49	49	12,1	5	3,3
Mauritanie	14	17	47	61	0,8	2	0,7
Moldova	15	21	19	19	2,3	23	0,3
Mozambique	21	.	46	.	30,1	8	24,5
Nicaragua	6	15	58	.	12,7	15	4,0
Niger	25	34	49	68	36,8	16	9,3
Tadjikistan	12	17	.	26	15,0	22	0,3
Timor-Leste	.	21	.	56	6,5	55	3,4
Viet Nam	17	17	15	17	117,8	14	19,6
Yémen, République du b	20	20	45	48	88,9	24	23,1
Approbations prévues en 2006							
Albanie	32,1	139	33,3
Bénin	21,2	15	14,2
Bhoutan	14	.	27	.	2,8	.	2,2
Burundi	21	13	40	44	1,1	1	0,9
Cambodge	15	.	62	.	6,1	3	12,6
Cameroun	10	17	.	.	13,6	5	14,8
Mali	.	.	49	.	43,2	19	48,5
Mongolie	.	.	.	24	9,6	44	5,2
Rwanda	2,6	2	1,1
Sao Tomé-et-Principe	0,6	50	0,4
Sénégal	.	.	38	44	15,9	9	27,3
Sierra Leone	32,3	39	2,5

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Banque mondiale et rapports des pays.

a. Les données de chacun des pays ne sont pas disponibles pour les années 2000 et 2004, aussi celles de l'année la plus proche sont-elles présentées. Se référer à l'annexe 1 pour des renseignements précis.

b. Cette base de référence est établie proportionnellement à la durée définie à l'échelle nationale du cycle primaire, soit 42 % si le cycle est de cinq ans, 50 % s'il est de six ans, 58 % s'il est de sept ans et 64 % s'il est de huit ans.

Tableau A2.7. Appui des donateurs

	Principaux donateurs appuyant le secteur éducatif	Donateurs mettant en commun leurs ressources	Donateurs octroyant de l'aide budgétaire
Pays approuvés			
Eurkina Faso	<i>France, Banque mondiale, CE, Autriche, Belgique, Canada, États-Unis (É.-U.), Allemagne, Luxembourg, Hollande, Suède, Suisse, Danemark, ONU, PAM, organisations non gouvernementales, Japon</i>	Banque mondiale, Canada, Hollande, France, Suède, Belgique, Danemark	CE
Djibouti	<i>France, Japon, Banque mondiale</i>	Non	Non
Éthiopie	<i>Hollande, Banque mondiale, BAfD, É.-U., Royaume-Uni (R.-U.), Suède, CE, Irlande, UNICEF, Italie, Japon, Norvège</i>	Oui	Oui
Gambie	<i>UNICEF, Banque mondiale, BAfD, CE, R.-U., Irlande</i>	Non	Non
Ghana	<i>UNICEF, Banque mondiale, BAfD, R.-U., É.-U., Japon, Allemagne, Hollande, France, Espagne, CE, UNESCO, PAM</i>	Min. du Développement international du R.-U.	R.-U., Banque mondiale, France, Hollande, CE
Guinée	<i>Banque mondiale, France, BAfD, BlsD, Fonds saoudien, CE, Allemagne, Japon, Canada (retrait amorcé)</i>	La Banque mondiale, la France et l'Allemagne œuvrent dans ce sens pour 2007	Non. Seule la CE cherche à le faire
Guyana	<i>Banque mondiale, BlAD, Canada, UNICEF, R.-U., UNESCO, CE, Organisation des États américains</i>	Pas encore	CE
Honduras	<i>É.-U., Canada, Japon, Espagne, Suède, Allemagne, BlAD, Banque mondiale, CE, UNICEF, Fonds des Nations Unies pour la population, Organisation des États ibéro-américains, PAM</i>	Suède, Espagne, Allemagne et Canada	Non
Kenya	<i>R.-U., BAfD, R.-U., Australie, Japon, CE, Canada</i>	Oui	Non
Lesotho	<i>Irlande, Banque mondiale, BAfD, Japon, PAM, UNICEF</i>	Pas encore	Pas encore
Madagascar	<i>Banque mondiale, France, Japon, Norvège, BAfD, UNICEF, OIT, PAM, UNESCO, É.-U.</i>	Non	France, Union européenne, Banque mondiale
Mauritanie	<i>Banque mondiale, France, BAfD, PAM, UNICEF</i>	Non	Non
Moldova	<i>UNICEF, Banque mondiale, CE, R.-U., Suède, Allemagne, Hollande</i>	Non	Non
Mozambique	<i>Hollande, Banque mondiale, Canada, Danemark, CE, Finlande, Allemagne, Irlande, Italie, Japon, Portugal, Espagne, Suède, R.-U., BAfD, FAO, ONU, PAM, Cuba, Brésil</i>	Canada, Danemark, CE, Finlande, Allemagne, Irlande, Hollande, R.-U.	Un nombre de donateurs
Nicaragua	<i>Banque mondiale, BlAD, Autriche, Finlande, Japon, Espagne, Suède, É.-U.</i>	Non	Non
Niger	<i>France, CE, Banque mondiale, Belgique, BAfD, BlsD, Banque arabe de développement économique en Afrique</i>	Oui	Oui
Tadjikistan	<i>UNICEF, Banque mondiale, BAsD, BlsD, É.-U., Japon, Allemagne</i>	Banque mondiale, BAfD, USAID, Allemagne	Banque mondiale (GBS)
Timor-Leste	<i>Banque mondiale, Portugal, Australie, Suède, Brésil, Irlande, Nouvelle-Zélande, Japon, organismes de l'ONU</i>	Non	Non
Viet Nam	<i>CE, UNICEF, Banque mondiale, BAsD, R.-U., France, Australie, Belgique, Canada, Allemagne, Japon, Hollande, Suède, Suisse</i>	Oui	Oui
Yémen, République du	<i>Allemagne, Banque mondiale, Hollande, R.-U., Japon, É.-U., UNICEF, PAM</i>	Hollande et R.-U.	Non
Pays dont l'approbation est prévue en 2006			
Albanie	<i>Banque mondiale, Allemagne, Italie, É.-U.</i>	Non	Non
Ééniin	<i>É.-U., France, Allemagne, Japon, BAfD, Banque mondiale, BlsD, CE, Danemark, Suisse, Hollande</i>	Non	Danemark, Hollande, CE, Suisse, Banque mondiale
Ehoutan	<i>UNESCO, BAsD, CE, Japon, Suède, UNICEF, É.-U., Banque mondiale</i>	Non	Danemark, Inde
Eurundi	<i>UNESCO, France, CE, BAfD, UNICEF, Japon, Canada</i>	Non	Non
Cambodge	<i>BAsD, Allemagne, Japon</i>	Non	BAsD, CE
Cameroun	<i>France, BAfD, Canada, CE, NDF, UNICEF, Japon, Luxembourg, OPEP</i>	Non	Non
Mali	<i>Banque mondiale, Canada, Suisse, Danemark, Japon, Inde, UNICEF</i>	Non	Canada et Hollande
Mongolie	<i>UNICEF, Banque mondiale, Belgique, France, R.-U., UNESCO</i>	BAsD et Japon	BAsD
Rwanda	<i>Allemagne, Banque mondiale, Canada, Belgique, France, Japon, Luxembourg, Hollande, Espagne, Suède, É.-U., CE, BlsD, Norvège, BAfD</i>	Non	Non
Sao Tomé-et-Principe	<i>Portugal, PNUD, UNICEF, BAfD, Taiwan, République de Chine</i>	Pas encore	Canada en cours de préparation
Sénégal	<i>R.-U., BAfD, Banque mondiale, Belgique, Canada, France, Allemagne, Hollande, Suède</i>	Non	Non
Sierra Leone	<i>Banque mondiale, BAfD, UNICEF, UNESCO, PLAN Int., Action Aid</i>	Non	Non

Source : Institut de statistique de l'UNESCO, Banque mondiale et rapports des pays.

Annexe 3. Processus et critères adoptés par l'Initiative pour évaluer les plans d'éducation des pays

Pour recevoir l'approbation de l'Initiative, un pays doit avoir :

- un DSRP ou un document équivalent
- un judicieux plan sectoriel de l'éducation approuvé par les donateurs locaux.

En ce qui concerne les pays admis à bénéficier de l'Initiative mais qui, bien que disposant d'une bonne capacité d'absorption, ne sont pas appuyés par un nombre suffisant de donateurs, un financement transitoire couvrant deux à trois années est disponible auprès du Fonds catalytique de l'Initiative, jusqu'à ce qu'à ce davantage de donateurs viennent à leur aide.

Les donateurs locaux pilotent le processus d'approbation

Les donateurs locaux intervenant au niveau national approuvent le plan sectoriel de l'éducation d'un pays. Un des donateurs accepte de servir de principal organisme de coordination et se charge d'organiser l'évaluation du programme du pays, en s'inspirant des directives d'évaluation de l'Initiative et du cadre indicatif, avec la participation de tous les organismes donateurs intéressés.

Il incombe à l'organisme principal de coordination d'élaborer un rapport d'évaluation, assortie d'une notification d'approbation, et de le soumettre au gouvernement, aux partenaires de développement du pays et au Secrétariat de l'Initiative.

Un plan d'éducation crédible

Un plan sectoriel de l'éducation crédible doit être détaillé et s'attaquer aux principaux obstacles qui empêchent de réaliser rapidement l'enseignement primaire universel et sont liés à la politique, aux données, à la capacité et au financement. Il doit en outre aligner les priorités de l'enseignement primaire sur celles des enseignements préscolaire, secondaire, supérieur et extrascolaire.

Plus précisément, un plan d'éducation crédible doit contenir :

- une stratégie — notamment les besoins budgétaires — pour réaliser rapidement l'enseignement primaire universel
- une stratégie de lutte contre le VIH/SIDA, les inégalités entre les sexes et d'autres problèmes majeurs
- des actions nationales conçues pour améliorer la qualité de l'éducation et rendre cette dernière plus équitable, plus efficace et plus supportable pour les finances publiques
- les difficultés liées à la capacité d'exécution et les stratégies pour les résoudre
- une idée de la façon dont le pays entend assurer le suivi et l'évaluation et identifier les cibles annuelles de la mesure des progrès accomplis sur le plan des politiques et des résultats essentiels, notamment ceux du cadre indicatif de l'Initiative tels qu'adaptés à l'échelon local.

Directives d'évaluation de l'Initiative

L'Initiative a créé un outil pratique — les directives d'évaluation — pour aider les donateurs locaux intervenant dans le secteur éducatif à évaluer le plan d'éducation d'un pays. L'évaluation doit faciliter l'identification des déficits de financement et d'autres obstacles entravant la réalisation de l'objectif de généralisation de l'achèvement du cycle primaire. Dans le cadre du processus d'évaluation, les principaux documents de planification du secteur éducatif sont réunis et les indicateurs de référence établis. Les donateurs s'accordent avec le gouvernement et les autres parties prenantes sur l'orientation stratégique à long terme du programme de développement sectoriel, lequel cible les domaines clés tels que l'investissement intérieur, les contraintes liées à la capacité et les problèmes relatifs à la qualité, comme par exemple l'accès aux manuels et au matériel, ainsi que l'effectif par classe. Un processus est adopté pour assurer le suivi conjoint des progrès en direction de ces cibles et pour combler toute lacune qui apparaît au niveau des données lors de l'évaluation.

Le cadre indicatif de l'Initiative

Le cadre indicatif de l'Initiative fournit un ensemble d'indicateurs dont les pays partenaires sont invités à se servir pour suivre les progrès accomplis en direction de la généralisation de l'achèvement du cycle primaire. Il s'agit notamment de la mobilisation des ressources, du flux des élèves, du nombre d'enseignants et du ratio élève-enseignant, et des effectifs. Les pays peuvent décider de les utiliser parallèlement à leurs propres bases de référence et indicateurs.

Aider les pays à se mettre sur la bonne voie

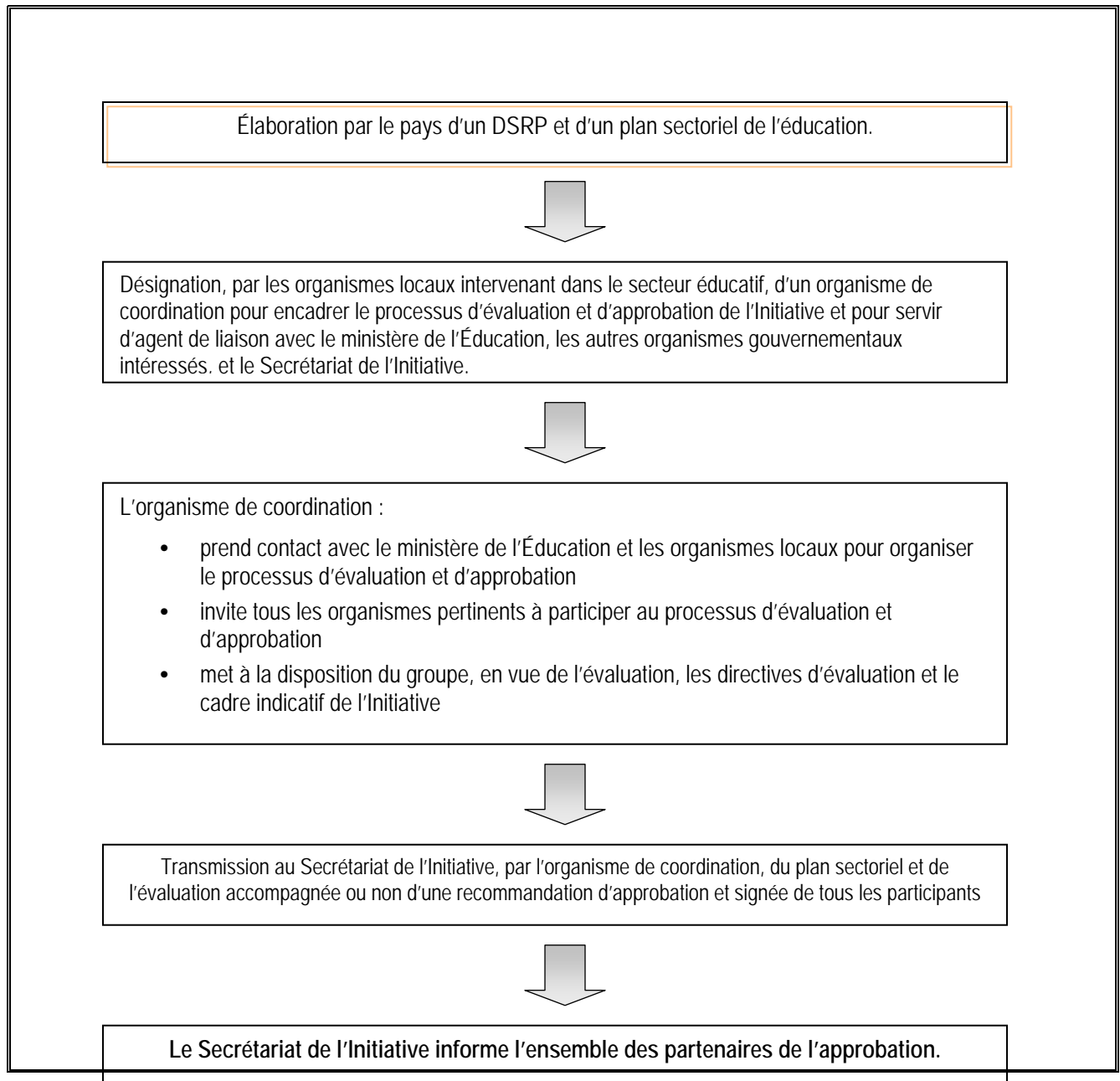
En ce qui concerne les pays ne disposant pas d'un plan d'éducation, le FDPE de l'Initiative peut fournir de l'assistance technique et renforcer la capacité nécessaire pour élaborer un plan d'éducation détaillé.

Suivi et évaluation

Au niveau du pays, le suivi des objectifs et des résultats de l'Initiative, des flux de financement des donateurs ainsi que des progrès en matière de coordination et d'harmonisation de l'aide est intégré dans l'examen.

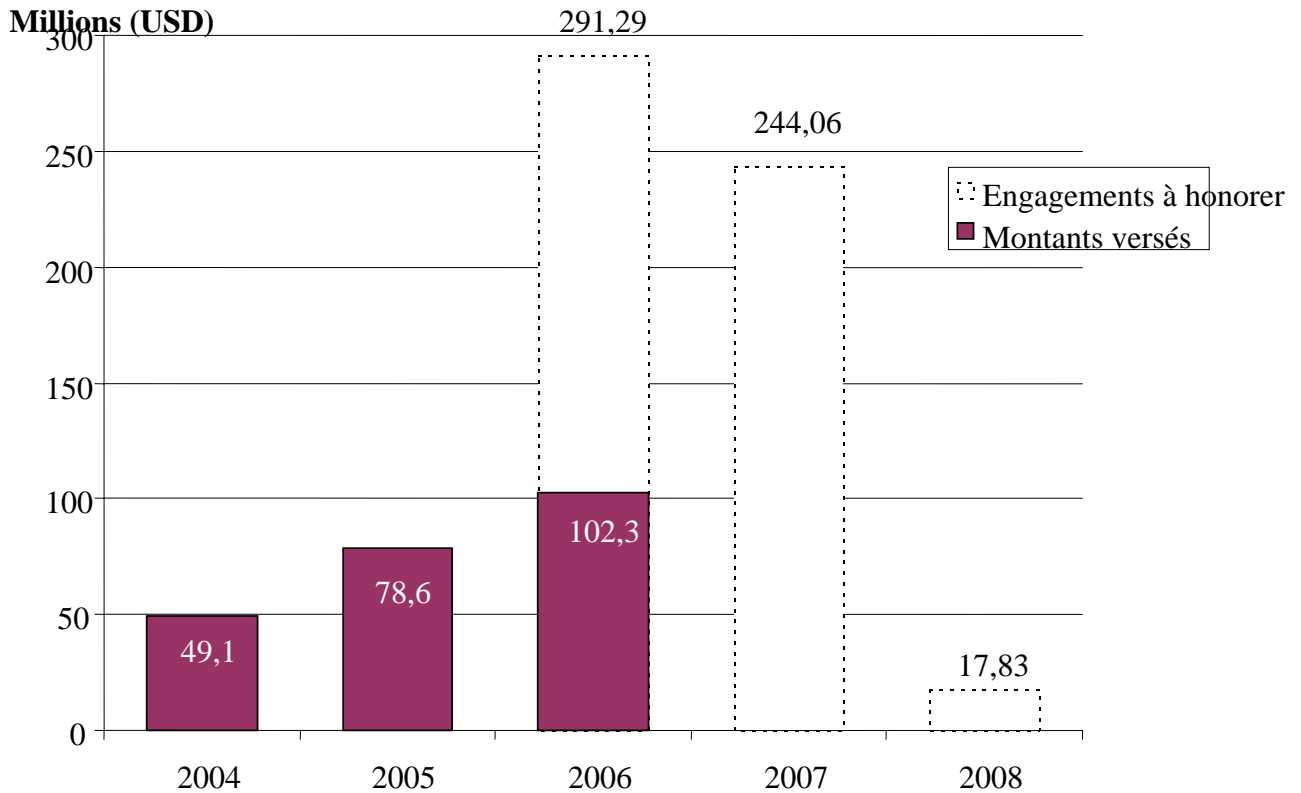
Les examens sectoriels annuels ou semestriels devraient en principe être réalisés par le pays bénéficiaire et ses partenaires donateurs dans un esprit d'évaluation par les pairs et d'apprentissage. Les résultats de chaque examen sectoriel conjoint devraient être transmis au Secrétariat de l'Initiative, ce qui permettrait de suivre les progrès accomplis à l'échelle mondiale et d'encourager le partage des enseignements et des bonnes pratiques entre les pays.

Processus d'approbation de l'Initiative



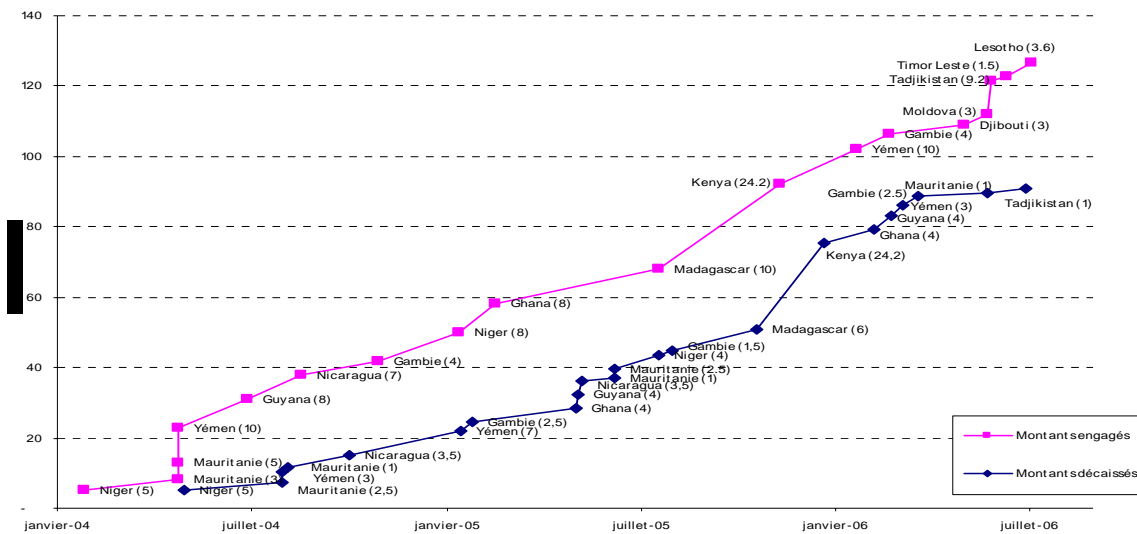
Annexe 4. Renseignements sur les Fonds de fiducie

Figure A4. 1. Montants promis et versés au Fonds catalytique (USD millions), 2004–2008



Source : Secrétariat de l'Initiative.
 Note : Situation au 15 juillet 2006.

Figure A4. 2. Engagements et décaissements du Fonds catalytique au fil du temps (USD millions)



Source : Secrétariat de l'Initiative.
 Note : Situation au 15 juillet 2006.

Tableau A4.1 : Contributions et engagements en faveur du Fonds catalytique (USD millions)

Pays	2003-2004	2005	2006	Total 2003-2006	Versements totaux
Belgique	1,2	2,5	1,2	4,9	3,7
Canada	-	-	20,0	20,0	-
CE	-	-	40,3	40,3	-
Irlande	-	-	1,5	1,5	1,5
Italie	2,4	2,4	1,2	6,0	4,8
Hollande	39,5	54,3	64,8	158,6	158,6
Norvège	6,0	8,1	25,6	39,7	39,7
Russie	-	-	1,0	1,0	-
Espagne	-	6,0	-	6,0	6,0
Suède	-	5,3	10,4	15,7	15,7
UK	-	-	125,3	125,3	0,0
Total	49,1	78,6	291,3	419,0	230,0

Note : Situation au 7 août 2006 (en USD millions)

Par ailleurs, la Norvège a annoncé la mise à la disposition de l'Initiative d'un montant supplémentaire de 32 millions de dollars en 2006 ; la répartition de ce montant entre le FDPE et le Fonds catalytique n'est cependant pas encore déterminée.

Des engagements supplémentaires ont été pris par les donateurs au titre des années 2007-2008.

Tableau A4.2. Rapport des décaissements du Fonds catalytique (USD millions)

	Accords de don signés à ce jour	Décaissements effectués en 2006	Total des décaissements effectués à ce jour
Djibouti	6,0	0,0	0,0
Ghana	8,0	4,0	8,0
Guyana	8,0	4,0	8,0
Kenya	24,2	0,0	24,2
Lesotho	7,2	0,0	0,0
Madagascar	10,0	4,0	10,0
Mauritanie	9,0	1,0	8,0
Moldova	4,4	0,0	0,0
Nicaragua	7,0	0,0	7,0
Niger	13,0	0,0	9,0
Tadjikistan	9,2	1,0	1,0
Gambie	8,0	2,5	6,5
Timor-Leste	3,0	1,5	1,5
Yémen	20,0	3,0	13,0
Total	137,0	21,0	96,2

Note : Situation au 7 août 2006.

D'autres accords de don seront signés au profit de ces pays existants en 2006. Le total des décaissements prévus d'ici la fin de 2006 pour les pays bénéficiant actuellement du Fonds catalytique est de 146,2 millions de dollars. Les pays qui devaient être approuvés d'ici la fin de 2006 et qui sont susceptibles d'être admis à bénéficier du Fonds catalytique sont le Bhoutan, le Burundi, le Cameroun, la Mongolie, le Rwanda, la Sierra Leone et Sao Tomé-et-Principe. Le montant des déficits de financement de ces pays n'a pas encore été arrêté.

Tableau A4.3

Pays		USD millions		
		2006	2007	2008
Burkina Faso	Coût du programme du primaire	92	92	92
	Financement de l'État	54,9	54,9	54,9
	Besoins totaux de financement extérieur :	37,1	37,1	37,1
	Financement direct des donateurs	17,3	17,3	17,3
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	19,8	19,8	19,8
Djibouti	Coût du programme du primaire	32,6	34	35,3
	Financement de l'État	21,9	23,7	20,2
	Besoins totaux de financement extérieur :	11	10	15
	Financement direct des donateurs	4,6	8,3	9,1
	Fonds catalytique	6	2	0
	Déficit de financement	0	0	6
Éthiopie	Coût du programme du primaire	395,8	395,8	395,8
	Financement de l'État	232,2	232,2	232,2
	Besoins totaux de financement extérieur :	163,6	163,6	163,6
	Financement direct des donateurs	0	0	0
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	163,6	163,6	163,6
Gambie	Coût du programme du primaire	15,2	15,2	15,2
	Financement de l'État	5,6	5,6	5,6
	Besoins totaux de financement extérieur :	9,7	9,6	9,6
	Financement direct des donateurs	4,3	4,3	4,3
	Fonds catalytique	4	0	0
	Déficit de financement	1,4	5,3	5,3
Ghana	Coût du programme du primaire	195,4	195,4	195,4
	Financement de l'État	154,7	154,7	154,7
	Besoins totaux de financement extérieur :	40,7	40,7	40,7
	Financement direct des donateurs	26,5	26,5	37,5
	Fonds catalytique	11	11	0
	Déficit de financement	3,2	3,2	3,2
Guinée	Coût du programme du primaire	144,5	144,5	144,5
	Financement de l'État	88,3	88,3	88,3
	Besoins totaux de financement extérieur :	56,2	56,2	56,2
	Financement direct des donateurs	30,4	30,4	30,4
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	25,8	25,8	25,8
Guyana	Coût du programme du primaire	78,2	78,2	78,2
	Financement de l'État	74,2	74,2	74,2
	Besoins totaux de financement extérieur :	4	4	4
	Financement direct des donateurs	0	0	0
	Fonds catalytique	4	0	0
	Déficit de financement	0	4	4
Honduras	Coût du programme du primaire	375	375	375
	Financement de l'État	315,3	315,3	315,3
	Besoins totaux de financement extérieur :	59,7	59,7	59,7
	Financement direct des donateurs	59,7	59,7	59,7
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	0	0	0

Pays (suite)		USD millions		
		2006	2007	2008
<i>Kenya</i>	Coût du programme du primaire	1 318,70	1 410,00	1 418,90
	Financement de l'État	1 151,40	1 208,40	1 256,40
	Besoins totaux de financement extérieur :	167,4	201,6	162,5
	Financement direct des donateurs	82	57,1	29,4
	Fonds catalytique	24,2	24,2	0
	Déficit de financement	61,2	120,3	133,1
<i>Lesotho</i>	Coût du programme du primaire	89,1	90,4	92,9
	Financement de l'État	74,8	76,5	76,5
	Besoins totaux de financement extérieur :	14,3	13,9	13,9
	Financement direct des donateurs	7,3	6,9	7
	Fonds catalytique	7	7	0
	Déficit de financement	0	0	6,9
<i>Madagascar</i>	Coût du programme du primaire	166,9	181,2	195,5
	Financement de l'État	85,6	94,5	103,2
	Besoins totaux de financement extérieur :	81,3	86,7	92,3
	Financement direct des donateurs	8	8	8
	Fonds catalytique	25	25	0
	Déficit de financement	48,3	53,7	84,3
<i>Mauritanie</i>	Coût du programme du primaire	31,4	31,4	31,4
	Financement de l'État	22,7	22,7	22,7
	Besoins totaux de financement extérieur :	8,7	8,7	8,7
	Financement direct des donateurs	2,5	2,5	2,5
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	6,2	6,2	6,2
<i>Moldova^a</i>	Coût du programme du primaire	38,6	40,6	42,2
	Financement de l'État	34,2	36,1	37,8
	Besoins totaux de financement extérieur :	4,4	4,4	4,4
	Financement direct des donateurs	*	*	*
	Fonds catalytique	4,4	4,4	-
	Déficit de financement	-	-	4,4
Mozambique	Coût du programme du primaire	210	210	210
	Financement de l'État	78,8	78,8	78,8
	Besoins totaux de financement extérieur :	131,2	131,2	131,2
	Financement direct des donateurs	29,7	29,7	29,7
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	101,5	101,5	101,5
<i>Nicaragua</i>	Coût du programme du primaire	126,3	126,3	126,3
	Financement de l'État	95	95	95
	Besoins totaux de financement extérieur :	31,4	31,4	31,4
	Financement direct des donateurs	0	7	7
	Fonds catalytique	7	0	0
	Déficit de financement	24,4	24,4	24,4
<i>Niger</i>	Coût du programme du primaire	126,9	155,8	172,6
	Financement de l'État	55	56,3	60,5
	Besoins totaux de financement extérieur :	72	99,5	112,1
	Financement direct des donateurs	64,3	49,9	32,6
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	7,7	49,6	79,5
<i>Timor-Leste</i>	Coût du programme du primaire	23,7	21,8	20,8
	Financement de l'État	7,7	8	8
	Besoins totaux de financement extérieur :	16	13,8	12,8
	Financement direct des donateurs	13	7,1	4,6
	Fonds catalytique	3	3	0
	Déficit de financement	0	3,7	8,2

Pays (suite)		USD millions		
		2006	2007	2008
<i>Tadjikistan</i>	Coût du programme du primaire	120,3	143	153
	Financement de l'État	91,4	98,8	104,1
	Besoins totaux de financement extérieur :	29	44,2	48,9
	Financement direct des donateurs	19,8	18,3	14,6
	Fonds catalytique	9,2	9,2	0
	Déficit de financement	0	16,7	34,3
Viet Nam	Coût du programme du primaire	660	660	660
	Financement de l'État	549	549	549
	Besoins totaux de financement extérieur :	111	111	111
	Financement direct des donateurs	98	98	98
	Fonds catalytique	0	0	0
	Déficit de financement	13	13	13
<i>Yémen</i>	Coût du programme du primaire	446	446	446
	Financement de l'État	377	377	377
	Besoins totaux de financement extérieur :	69,1	69,1	69,1
	Financement direct des donateurs	21,9	31,9	31,9
	Fonds catalytique	10	-	-
	Déficit de financement	37,2	37,2	37,2
TOTAL	COÛT DU PROGRAMME DU PRIMAIRE	5 130	5 313	5 386
	Financement de l'État	3 536	3 614	3 677
	Besoins totaux de financement extérieur :	1 118	1 193	1 176
	Financement direct des donateurs	489	463	424
	Fonds catalytique	115	86	0
	Déficit de financement	513	644	752

a Les chiffres relatifs au financement du Gouvernement moldave comprennent le financement direct des donateurs.

Besoins estimatifs de financement des 14 pays bénéficiant du Fonds catalytique

	USD millions		
	2006	2007	2008
Coût du programme du primaire	3 253	3 436	3 509
Financement de l'État	2 217	2 295	2 358
Besoins totaux de financement extérieur*	558,9	634,2	617,2
Financement direct des donateurs	254	228	189
Fonds catalytique	115	86	0
Déficit de financement	190	320	428

Note 1 : Les pays bénéficiant du Fonds catalytique apparaissent en gras et en italique dans le tableau.

Note 2 : Définitions :

Le coût du programme du primaire est le coût total de la composante enseignement primaire du Plan sectoriel national d'éducation.

Le Financement de l'État est le financement intérieur prévu dans le Plan sectoriel national d'éducation.

Les besoins de financement extérieur renvoient à la différence entre le coût du programme du primaire et le financement de l'État, tel qu'approuvé par le ministre de l'Éducation et le ministre des Finances du pays, et les donateurs opérant sur place.

Le financement direct des donateurs est le financement fourni dans le pays par le biais des circuits bilatéraux et multilatéraux.

Le Fonds catalytique montre la répartition courante des ressources disponibles.

Le déficit de financement renvoie aux besoins de financement du programme qui subsistent après l'affectation totale des fonds fournis par l'État, les donateurs opérant sur place et le Fonds catalytique.

Note 3 : Il est prévu que l'Albanie, le Bénin, le Bhoutan, le Burundi, le Cambodge, le Cameroun, le Mali, la Mongolie, le Rwanda, la Sierra Leone, le Sénégal et Sao Tomé-et-Principe se joindront à l'Initiative d'ici la fin de 2006. Cela entraînera une augmentation considérable des besoins globaux de financement, y compris ceux du Fonds catalytique.

Note 4 : Le total ne correspond pas à la somme des montants apparaissant dans le tableau, les chiffres ayant été arrondis à l'unité près.

Tableau A4.4. Contributions et engagements au FDPE (USD millions)

Pays	2005	2006	2007	2008	Total 2003/2008	Total Payments
Canada	-	4,00	-	-	4,00	-
Irlande	-	0,31	-	-	0,31	0,31
Luxembourg	-	1,30	-	-	1,30	1,30
Hollande	-	7,20	-	-	7,20	-
Norvège	4,87	15,00	-	-	19,87	19,87
Russie	-	-	1,20	2,00	3,20	-
Suède	-	2,60	-	-	2,60	2,60
Royaume-Uni	0,94	3,20	4,00	-	8,14	2,00
Total	5,81	33,61	5,20	2,00	46,62	26,08

Note : Situation au 7 août 2006.

Tableau A4.5 : Affectations et décaissements du FDPE par région pour 2005-2006

Région	Affectation en USD	Décaissement en USD
Asie de l'Est et Pacifique	2 400 000,00	385 666,53
Amérique latine	1 700 000,00	624 291,68
Europe et Asie centrale	900 000,00	82 788,95
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 000 000,00	311 949,80
Asie du Sud	5 280 000,00	1 470 446,38
Afrique	12 940 000,00	523 344,83
Total	24 220 000,00	3 398 488,17

Note : un montant de 1,86 million de dollars n'a pas encore été affecté aux régions.

Annexe 5. Renseignements sur les prévisions de l'APD
Tableau A5.1. Prévision de l'APD en faveur de l'enseignement de base dans les pays à faible revenu, 2005–2015
Tableau E.1. Prévision de l'APD en faveur de l'enseignement de base dans les pays à faible revenu, 2005–2015

	APD nette en pourcentage du RNB	Promesses de Gleneagles Diverses années	Pourcentage de l'APD en faveur de l'éducation		Part de l'APD en faveur de l'éducation revenant à l'enseignement de base dans les pays à faible revenu		Décaissements de l'APD au profit de l'enseignement de base dans les pays à faible revenu		2015 y compris les contributions aux organisations multilatérales
			(%) Moyenne de 2003-2004	(%) Moyenne de 2003-2004	2004	2015	Pourcentage d'augmentation entre 2004 et 2015	Total 2006-15	
Autriche	0,2	0,33 % en 2006 et 0,51 % en 2010	26,2	1,4	1,1	3,4	205	29	32
Belgique/b	0,4	0,7 % en 2010	7,8	11,5	17,9	19,8	11	168	69
Danemark	0,8	Minimum de 0,8 %	3,3	25,6	12,3	12,0	-3	110	86
Finlande/a,b,c	0,4	0,44 % en 2007 et 0,7 % en 2010	8,7	20,1	5,9	15,8	167	128	42
France/b	0,4	0,5 % en 2007 et 0,7 % en 2012	25,2	1,3	21,3	40,9	92	331	297
Allemagne	0,3	0,33 % en 2006 et 0,51 % en 2010	26,4	3,8	39,2	95,0	143	795	422
Grèce	0,2	0,33 % en 2006 et 0,51 % en 2010	29,6	1,4	1,2	3,6	187	30	18
Irlande/b	0,4	0,5 % en 2007 et 0,7 % en 2012	13,5	36,0	26,8	48,1	79	386	66
Italie	0,1	0,33 % en 2006 et 0,51 % en 2010	6,9	5,3	5,1	13,6	165	114	169
Luxembourg/b	0,8	1 % en 2009	13,8	22,3	5,0	8,4	69	75	14
Hollande	0,7	Minimum de 0,8 % 1	7,4	47,3	110,8	131,8	19	1 215	267
Portugal/b	0,6	0,33 % en 2006 et 0,51 % en 2010	11,1	6,0	3,0	5,4	78	45	19
Espagne/a,b	0,2	0,5 % en 2008 et 0,7 % en 2012	10,2	8,1	10,6	43,5	310	335	135
Suède	0,8	1 % en 2006	4,6	56,1	58,2	85,6	47	784	143
Royaume-Uni/b,c	0,4	0,47 % en 2007-2008 et 0,7 % en 2013	5,3	71,8	242,9	470,2	94	3 676	694
Membres de l'UE, total	0,4		14,2	12,4	555	997	79	8 222	2 472
Australie	0,2	0,36 % en 2010	8,4	9,7	13,0	17,9	37	155	42
Canada	0,3	0,33 % en 2015 e	7,8	40,4	62,3	91,5	47	810	145
Japon	0,2	0,22 % en 2015 f	14,2	10,2	104,2	131,4	26	1 196	395
Nouvelle-Zélande	0,2	0,27 % en 2005-2006 et 0,28 % en 2007-2008	23,6	18,6	10,3	10,7	4	98	15
Norvège	0,9	1 % en 2006-2009	9,6	33,0	46,1	70,8	54	648	129
Suisse	0,4	0,41 % en 2015 g	4,4	25,6	14,5	16,1	11	148	48
États-Unis	0,2	0,17 % en 2015 n	2,1	36,8	150,0	162,1	8	1 621	467
Membres du CAD, total	0,3		10,0	15,0	956	1 497	57	12 898	3 713
Organisations multilatérales, total	-		10,5	48,5	1 239	2 215	79	19 214	-
Total	-		10	24,6	2 195	3 713	69	32 112	-

Source : Base de données du CAD, tableau 1 ; base de données CRS, tableaux 2 et 5 ; projections de l'APD globale établies par le Secrétariat du CAD — calculs effectués par le Secrétariat de l'Initiative.

Les projections d'APD présentées ici sont basées sur les simulations de l'APD nette jusqu'en 2006 et en 2010, telles qu'effectuées par le Secrétariat du CAD. La note relative aux projections contient la mise en garde ci-après :

Les données ci-dessous ne sont pas des prévisions, mais des projections effectuées par le secrétariat sur la base des annonces publiques des pays membres du CAD de l'OCDE. Les chiffres clés provenant de ces annonces sont présentés comme des « hypothèses ». Les projections du revenu national brut (RNB) relatives à 2006 et 2010 sont nécessaires pour calculer l'APD nette et les ratios APD-RNB. Pour l'année 2006, les prévisions de croissance réelle de chaque pays proviennent du tableau 1 en annexe de la revue « Perspectives économiques de l'OCDE » n° 77 (mai 2005). Pour la période 2006-2010, on tient pour acquis que le taux réel de croissance annuelle de tous les pays est de 2 %. Bien que les calculs aient fait l'objet d'un examen technique avec les autorités nationales, le Secrétariat du CAD est responsable de la méthodologie et des résultats finaux publiés.

Le Secrétariat de l'Initiative s'est servi de ces projections et a extrapolé les hypothèses jusqu'en 2015 pour projeter les montants totaux de l'APD. Il est supposé que pendant cette période, la part de l'APD affectée à l'éducation dans les pays en développement et, de ce montant, la proportion qui revient à l'enseignement de base dans les pays à faible revenu, sont restées constantes à leur niveau de 2003–2004. Les calculs tiennent compte du montant de l'APD versé aux organisations multilatérales, et ils supposent qu'il est égal au montant de l'APD accordé aux pays en développement par ces organisations (ce qui se vérifie de façon satisfaisante pour la période 1999–2004).

Ces projections ne tiennent pas compte des montants qui seront versés aux pays en développement au titre de l'appui budgétaire, dont une partie (environ 20 % selon les estimations du ministère du Développement international) sera destinée à l'éducation.

Notes de bas de page relatives aux engagements totaux de l'APD

- a. Les données relatives aux décaissements de 2004 en faveur de l'éducation de base renvoient à l'année 2003.
- b. Ratios APD-RNB interpolés entre 2004 et l'année prévue de réalisation de l'objectif.
- c. La Finlande vise à atteindre 0,7 % d'ici 2010 « sous réserve de la conjoncture économique » ; l'Espagne vise à atteindre au moins 0,5 % d'ici 2008, et se propose par la suite d'atteindre 0,7 % à l'horizon 2012 ; le Royaume-Uni a annoncé un échéancier pour atteindre 0,7 % d'ici 2013.
- d. L'APD du Portugal en 2004 était en hausse par rapport à la tendance, en raison d'une opération exceptionnelle d'allègement de la dette de l'Angola.
- e. Le Canada se propose de doubler le volume de son enveloppe d'aide internationale de 2001 d'ici 2010 en termes nominaux. La portion de l'APD estimée ici, qui a été fournie par les autorités canadiennes, comprend des ajustements effectués pour tenir compte de l'inflation (environ 2 % par an) et des dépenses engagées au titre de l'APD hors de l'enveloppe de l'aide internationale.
- f. Le Japon entend augmenter le volume de son APD de 10 milliards de dollars au total au cours des cinq prochaines années (2005–2009) par rapport à son APD nette de 2004. L'estimation du secrétariat suppose un supplément de 1 milliard de dollars en 2006 et de 3 milliards de dollars en 2010.
- g. L'APD de la Suisse augmentera de 8 % en termes nominaux entre 2005 et 2008. Un nouvel objectif sera établi pour les années suivantes. L'estimation du secrétariat suppose le maintien de l'APD à 0,41 % du RNB en 2006 et en 2010.
- h. Estimation du secrétariat basée sur l'APD de 2004 plus 5 milliards de dollars par an pour couvrir les engagements du sommet du G8 de Gleneagles relatifs à l'accroissement de l'aide à l'Afrique, le *Millennium Challenge Account* des États-Unis, et les initiatives de lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme, ainsi que l'aide humanitaire.
- i. L'APD de 2004 de la Hollande a été en deçà de sa cible, l'Inde ayant remboursé entièrement l'encours de ses prêts vis-à-vis de ce pays. La Hollande se propose de maintenir son objectif d'une APD égale à 0,8 % du RNB, en moyenne, pendant la période 2004–2007.

Annexe 6. Glossaire des termes

Salaire annuel moyen des enseignants du primaire. Exprimé en multiple du PIB par habitant. Comprend le salaire et le coût budgétisé des avantages sociaux (pension, services de santé, transport, logement et autres articles fournis par l'État). Dans le cas des pays ayant un régime contractuel à deux niveaux pour les enseignants, les renseignements désagrégés sur l'effectif des enseignants, leur flux et leur salaire mensuel moyen (en monnaie locale, avec taux de change, ou en dollars) doivent également être présentés.

Coût par classe du primaire (meublée et équipée, y compris les murs et les toilettes). La valeur moyenne utilisée dans les simulations de la Banque mondiale pour établir le coût de l'ODM relatif à l'éducation était de 8 000 dollars.

Part du budget revenant à l'éducation (%). Dépenses publiques ordinaires consacrées à l'éducation, en pourcentage du total des dépenses publiques ordinaires discrétionnaires. Les dépenses publiques ordinaires liées à l'éducation comprennent les dépenses effectuées par le biais des ministères ou des autres établissements publics qui assurent l'enseignement primaire, secondaire, professionnel, technique ou supérieur. Elles comprennent également les dépenses publiques d'éducation transférée aux prestataires privés et non gouvernementaux, les subventions scolaires et l'aide accordées aux élèves ou à leur famille. Les dépenses publiques ordinaires discrétionnaires sont définies comme les dépenses publiques provenant de toutes les sources — y compris les dons extérieurs — moins le service de la dette (paiement des intérêts uniquement).

Taux brut de scolarisation. Nombre d'élèves (total, garçons, filles) inscrits dans le primaire, peu importe leur âge, exprimé en pourcentage de la population (total, garçons, filles) du groupe d'âge théorique pour l'enseignement primaire.

Taux brut d'inscription en première année. Nombre de nouveaux inscrits (total, garçons, filles) en première année de l'enseignement primaire, peu importe leur âge, exprimé en pourcentage de la population (total, garçons, filles) d'âge théorique d'entrée au cycle primaire.

Inscription en première année, total. Défini comme étant le nombre d'élèves inscrits en première année, hormis les redoublants, en pourcentage de la cohorte de population d'âge scolaire officiel.

Taux d'achèvement du primaire, total. Défini comme étant le nombre d'élèves inscrits en dernière année du primaire, moins le nombre de redoublants, en pourcentage de la cohorte de population d'âge officiel de sortie du cycle.

Part du budget de l'éducation revenant à l'enseignement primaire (%). Cette base de référence est définie proportionnellement à la durée définie à l'échelle nationale du cycle primaire, soit 42 % si le cycle est de cinq ans, 50 % s'il est de six ans, 58 % s'il est de sept ans et 64 % s'il est de huit ans. Les pays dont le cycle d'enseignement de base dépasse huit ans sont encouragés à soumettre les données relatives à un sous-cycle équivalent du primaire de cinq ou six ans.

Ratio élève-enseignant dans les écoles primaires financées par l'État. Comprend tous les enseignants salariés. Les écoles financées par l'État sont les établissements appuyés par le gouvernement, qu'ils soient gérés par le secteur public ou privé, et dont tous les enseignants perçoivent un salaire payé entièrement par l'administration, que ce soit directement ou indirectement.

Dépenses ordinaires consacrées aux articles autres que la rémunération des enseignants, en pourcentage du total des dépenses ordinaires liées à l'enseignement primaire. Les dépenses ordinaires consacrées aux articles autres que la rémunération des enseignants comprennent toutes les dépenses non salariales (par exemple le matériel d'enseignement/apprentissage, l'évaluation des élèves, les programmes d'alimentation scolaire, les bourses, etc.) plus les salaires des membres du personnel administratif et autre qui ne dispensent pas de cours.

Taux de redoublement. Nombre d'élèves inscrits dans la même classe que l'année précédente, exprimé en pourcentage de l'effectif total de ladite classe.

Annexe 7. Cadre indicatif de l'Initiative

Liste des bases de référence

Mobilisation des ressources

Recettes publiques générées dans le pays en pourcentage du PIB

Dons extérieurs en pourcentage du PIB

Part du budget revenant à l'éducation (%)

Définie comme les dépenses publiques ordinaires consacrées à l'éducation en pourcentage du total des dépenses publiques ordinaires discrétionnaires^(a)

- ◆ Estimation y compris les dons
- ◆ Estimation hormis les dons

Part du budget de l'éducation revenant à l'enseignement primaire (%)

Définie comme les dépenses publiques ordinaires consacrées à l'enseignement primaire en pourcentage des dépenses publiques ordinaires liées à l'éducation, y compris les dons^(b)

Flux des élèves

Inscription en première année, total ^(c)

- ◆ Taux d'inscription des filles
- ◆ Taux d'inscription des garçons

Taux d'achèvement du primaire, total ^(d)

- ◆ Taux d'achèvement chez les filles
- ◆ Taux d'achèvement chez les garçons

Pourcentage de redoublement chez les écoliers

Prestation des services

Ratio élève – enseignant dans les écoles primaires financées par l'État^(e)

Salaire annuel moyen des enseignants du primaire^(f)

(dans le cas des pays employant à la fois des enseignants fonctionnaires et contractuels, utiliser le salaire moyen pondéré)

Enseignants contractuels

- ◆ Nombre de nouveaux enseignants contractuels recrutés pendant l'année en cours
- ◆ Effectif total des enseignants contractuels
- ◆ Salaire moyen

Enseignants fonctionnaires

- ◆ Nombre de nouveaux enseignants fonctionnaires recrutés pendant l'année en cours
- ◆ Effectif total des enseignants fonctionnaires
- ◆ Salaire moyen

Dépenses ordinaires consacrées aux articles autres que la rémunération des enseignants, en pourcentage du total des dépenses ordinaires liées à l'enseignement primaire^(g)

Heures d'enseignement par an

Nombre estimatif d'heures effectives d'enseignement (et non les heures officielles) dans les écoles primaires financées par l'État

Part de l'effectif scolaire fréquentant des écoles privées

Pourcentage des élèves inscrits dans des écoles financées exclusivement par le privé

RÉFÉRENCES

Bruns, B., A. Mingat, et R. Rakotomalala. *Achieving Universal Primary Education by 2015 : A Chance for Every Child*. Washington : Banque mondiale, 2003.

Umansky, I., L. Crouch. *Fast Track Initiative : Initial Evidence of Impact*. Washington : Banque mondiale, 2006.

UNESCO *Rapport de suivi mondial de l'EPT : Alphabétisation pour la vie*. Paris. UNESCO.

Education for Dynamic Economies : Accelerating Progress Towards Education for All (EFA) – DC2001-0025, 18 septembre 2001.

Education for Dynamic Economies : Action Plan to Accelerate Progress Towards Education for All – DC2002-0005, 9 avril 2002.

Progress Report and Critical Next Steps in Scaling Up : Education for All, Health, HIV/AIDS, Water and Sanitation – Addendum : Accelerating Progress Towards Education for All – DC2003-000, 3 avril 2003.

Education for All Fast Track Initiative – Progress Report, DC2004-002/1 – 26 mars 2004.

Groupe indépendant d'évaluation. *From Schooling Access to Learning Outcomes : An Unfinished Agenda*. Washington : Banque mondiale, juin 2006